



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## Comité permanent de la défense nationale

---

NDDN • NUMÉRO 025 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 13 mai 2014**

**Président**

**M. Rick Norlock**



## Comité permanent de la défense nationale

Le mardi 13 mai 2014

• (1100)

[Traduction]

**Le président (M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC)):** Je déclare ouverte cette séance du Comité permanent de la défense nationale. Nous allons poursuivre notre étude de la défense nord-américaine.

Avant de commencer, je voudrais noter que, d'après l'ordre du jour, nous étions censés siéger à huis clos à la fin de la réunion. Nous devons parler du moment où nous recevions le rapport sur les malades et les blessés.

On m'informe que la réunion à huis clos n'est pas nécessaire parce que le rapport sera présenté au comité jeudi. Les membres recevront le rapport imprimé jeudi, ce qui nous dispense de siéger à huis clos. La présidence souhaitait et souhaite encore que le rapport soit présenté à la Chambre avant l'ajournement de l'été.

**M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD):** Je croyais que c'était pour examiner la motion de Mme Murray, mais je me trompe.

**Le président:** Oui.

Par conséquent, jeudi vers cette heure-ci, après avoir entendu notre témoin, nous aurons un sommaire du rapport. Nos analystes pourront nous présenter un bref résumé. Ainsi, lorsque nous partirons, nous serons mieux préparés à nous retrousser les manches pour que le rapport soit adopté avant l'été.

J'ai le plaisir d'accueillir aujourd'hui deux témoins: le lieutenant-général Stuart Beare, commandant du Commandement des opérations interarmées du Canada, et le brigadier-général Loos, commandant de la Force opérationnelle interarmées (Nord).

Messieurs, je vous souhaite la bienvenue.

Général Beare, vous avez la parole pour 10 minutes.

**Lieutenant-général Stuart Beare (commandant, Commandement des opérations interarmées du Canada, ministère de la Défense nationale):** Monsieur le président, membres du comité, je vous remercie de nous avoir invités à nous adresser à vous aujourd'hui. Comme c'est la deuxième fois que je comparais devant le comité, je dois vous dire que c'est un grand plaisir d'être de retour.

Je voudrais commencer par exprimer notre reconnaissance pour la Journée nationale de commémoration qui a été célébrée le vendredi de la semaine dernière d'un bout à l'autre du pays et qui a été marquée, sur la Colline parlementaire, par une grande cérémonie destinée à remercier les hommes et les femmes de nos forces pour leur service en Afghanistan. Cette cérémonie nous a donné l'occasion de remercier les Canadiens pour l'extraordinaire appui qu'ils nous ont manifesté tout le long des 12 années de notre mission.

Nous vous remercions donc pour la Journée nationale de commémoration. Nous avons beaucoup apprécié qu'elle ait lieu et que tant de Canadiens y participent.

Je me sens très fier de venir ici pour mettre en évidence le travail formidable accompli par les militaires, hommes et femmes, des Forces armées canadiennes pour la défense du Canada et de notre territoire. Comme vous l'avez mentionné, monsieur le président, je suis accompagné du brigadier-général Greg Loos, commandant de la Force opérationnelle interarmées (Nord). Nous vous remercions tous les deux de votre invitation.

Nous sommes ici aujourd'hui pour vous parler de la défense de l'Amérique du Nord. Dans ce contexte, le gouvernement du Canada a précisé clairement dans la stratégie de défense Le Canada d'abord que nous devons défendre le Canada, tout en étant un partenaire solide et fiable des États-Unis pour assumer avec eux la responsabilité de la défense du continent.

Sur le plan national, notre mandat signifie non seulement que nous assurons la défense militaire de première ligne, mais aussi que nous avons un important rôle à jouer pour garantir la sécurité et la sûreté de la population canadienne en appuyant nos partenaires fédéraux et provinciaux, comme vous avez pu le constater à différentes occasions.

Par exemple, quand nous soutenons les organismes d'application de la loi, que ce soit en luttant contre le terrorisme ou la contrebande ou en intervenant quand des désastres tels que des inondations se produisent, nous travaillons de concert avec toute une série de partenaires: la Sécurité publique, la GRC, l'Agence des services frontaliers du Canada, le Service correctionnel du Canada, Pêches et Océans Canada, la Garde côtière canadienne, Environnement Canada, ainsi que nos partenaires territoriaux et provinciaux, pour ne nommer que ceux-là.

Dans l'ensemble du Canada, un volet clé de notre mandat consiste à exécuter des opérations de protection de la souveraineté. Notre pays est bordé par l'Arctique, et les Forces armées canadiennes sont là pour affirmer cette réalité. Elles effectuent des patrouilles régulières de surveillance et de sécurité, y compris dans l'espace aérien du Nord dans le cadre du NORAD, et s'occupent de l'installation de réception des renseignements d'origine électromagnétique à la SFC Alert. Dans l'Arctique, nous exécutons une importante partie de nos fonctions en coopération avec d'autres ministères et organismes fédéraux et avec les territoires. Mon commandement applique un processus de planification qui repose sur des plans à long terme tels que le Plan d'emploi et de soutien pour le Nord et le plan du Commandement des opérations interarmées du Canada pour le Nord, qui établissent tous deux un fondement solide pour la synchronisation de nos activités actuelles et futures et notre collaboration avec d'autres ministères fédéraux dans le Nord.

Notre mission fondamentale est d'assurer la défense du Canada, mais notre rôle à l'échelle du continent importe tout autant.

• (1105)

[Français]

La défense de l'Amérique du Nord se fait de manière conjointe et intégrée. Comme vous le savez, la relation militaire que nous entretenons depuis plus de 50 ans avec nos alliés, les États-Unis, a démontré l'importance du NORAD. D'un point de vue opérationnel, la synergie qui existe entre les trois commandements du continent, à savoir le Commandement des opérations interarmées du Canada, le NORAD et l'USNORTHCOM, nous donne une base solide pour développer nos capacités dans le but d'accomplir notre mission.

Cette mission est d'autant plus difficile dans le contexte d'aujourd'hui, car les menaces se présentent sous diverses formes et proviennent de plusieurs sources. Pour que la synergie entre les commandements, qui est la clé du succès, puisse produire des résultats concrets, nous devons voir à ce que nos deux forces armées soient entièrement interoperables et coordonnées avec nos partenaires civils des deux côtés de la frontière.

Dans le jargon militaire, cela veut dire que tous les jours, nous nous employons à savoir et comprendre ce qui se passe pour être prêts à réagir, et que lorsqu'il faut réagir, nous devons le faire de manière efficace. Nous surveillons, préparons, pratiquons et exécutons des opérations ensemble.

[Traduction]

Nous exécutons tous les jours des opérations de surveillance dans tous les domaines. Nous le faisons pour acquérir la meilleure compréhension possible de l'environnement continental. Nous dressons aussi des plans pour faire face à tous les imprévus. À cette fin, nous veillons à ce que nos partenariats avec d'autres ministères et organismes fédéraux fonctionnent efficacement. De plus, nous procédons régulièrement à des exercices pour conserver un haut niveau de disponibilité opérationnelle. En d'autres termes, nous visons à parvenir à un niveau de préparation optimal avec nos partenaires. Ces dernières années, nous avons mis en oeuvre des plans qui témoignent de notre volonté d'avoir une capacité d'intervention efficace et intégrée, notamment avec le Commandement du Nord des États-Unis et nos partenaires américains. Nous avons adopté le Plan d'assistance civile, qui constitue un cadre directeur pour les forces militaires des deux pays appuyant des opérations dirigées par des civils, par exemple en cas de désastre naturel ou d'origine humaine. Nous avons aussi le Plan de défense interalliée, qui détaille les processus et les procédures d'interaction et d'interopérabilité entre nos forces armées au cours d'opérations multinationales et parallèles et dans de multiples domaines.

La planification pour faire face à tous les imprévus ne saurait être fructueuse sans une solide relation entre les trois commandements, COIC, NORAD et USNORTHCOM. Tous les ans, des entretiens ont lieu entre les états-majors de ces trois commandements, entretiens au cours desquels nous continuons d'améliorer la défense, la sécurité et la sûreté de nos deux pays. En outre, en 2009, ces trois entités ont signé le cadre de travail des trois commandements qui a jeté les bases de nos modes de fonctionnement et d'interaction. Le cadre a préparé la voie à la définition par les trois commandements d'une série de mesures destinées à améliorer la coopération, l'efficacité et l'interopérabilité. De même, nous avons adopté la vision et la stratégie des trois commandements ainsi que le cadre de travail des trois commandements pour l'Arctique. Enfin, nous réalisons ensemble des exercices sur la base de ces plans.

La planification à long terme constitue aussi un élément clé de notre travail. L'Accord du NORAD a été renouvelé à perpétuité en 2006, et les deux pays y ont alors ajouté des dispositions sur l'alerte

maritime. Cela signifie que nous devons veiller à maintenir la pertinence de l'accord. L'an dernier, sous la gouverne des chefs d'état-major de la Défense des deux pays, nous avons amorcé un examen stratégique pour analyser et examiner les menaces et nous assurer que le NORAD demeure toujours informé, prêt et surtout capable de réagir. Nous aussi, au COIC, en partenariat avec le Commandement du Nord, évoluons parallèlement au NORAD. Ainsi, grâce à l'action conjointe du COIC, du NORAD et du Commandement du Nord, nous pourrions toujours affronter toute menace susceptible de se présenter.

Enfin, comme vous le savez peut-être, il est probable que je comparais devant vous aujourd'hui pour la dernière fois puisque je prends ma retraite cet automne. Ce fut et c'est encore un honneur et un plaisir de servir le Canada en compagnie de tant de magnifiques Canadiens en uniforme qui bénéficient de l'appui et de l'admiration d'un grand pays.

Je me ferai maintenant un plaisir de répondre à vos questions. Je vous remercie.

• (1110)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous vous souhaitons une retraite longue et bien remplie. Nous vous remercions de ces renseignements. Les membres du comité auront quelques questions à vous poser. J'imagine qu'ils en ont aussi pour le général Loos.

Nous allons commencer par M. Chisu. Vous avez sept minutes.

**M. Corneliu Chisu (Pickering—Scarborough-Est, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie aussi, messieurs.

Général Beare, je vous remercie en particulier. Je suis heureux de vous revoir parmi nous. Ce fut un grand honneur pour moi de servir avec vous en Bosnie-Herzégovine en 2004.

Quels sont actuellement les cinq plus grands défis du Commandement des opérations interarmées du Canada? Qu'est-ce qui est prévu pour les relever?

**Lgén Stuart Beare:** Je vous remercie de votre question, monsieur Chisu.

En ce qui concerne la mission de défense du territoire, aussi bien au Canada qu'en partenariat avec les États-Unis, les défis de toujours comprennent les catastrophes naturelles et l'obligation d'assurer la sécurité des Canadiens dans ce cas comme dans celui des désastres d'origine humaine, qu'ils soient accidentels ou délibérés, particulièrement s'ils impliquent des matières dangereuses, comme nous l'avons vu récemment au Canada.

Sur le plan intérieur, nous avons le défi d'assurer la défense aérospatiale et d'avoir la certitude de pouvoir affronter les menaces dans ce domaine sur tout le continent. De toute évidence, le NORAD assume le premier rôle à cet égard. Il y a aussi les menaces et les défis liés à l'immigration clandestine, à la criminalité transnationale et à leur influence au Canada et en Amérique du Nord. Enfin, et ce n'est pas le moins important de nos soucis, nous sommes responsables de la défense et de la sécurité maritimes aux abords du Canada. Bien sûr, nous assumons cette responsabilité de concert avec nos partenaires en sécurité maritime ainsi qu'avec nos partenaires américains.

À l'intérieur, les catastrophes naturelles et d'origine humaine nous tiennent aux aguets tous les jours. Nous surveillons constamment l'espace aérien et maritime qui nous entoure ainsi que les réseaux humains qui nous menacent et ne connaissent pas de frontières.

**M. Corneliu Chisu:** Général, pouvez-vous nous donner un aperçu des activités dans l'Arctique? Notre pays est bordé par trois océans. Je crois savoir que les États-Unis ont tourné leur attention vers le Pacifique. L'Arctique est en train de devenir un endroit très intéressant pour certains pays qui aimeraient en revendiquer un peu plus qu'ils n'en ont besoin. Dans ce contexte, j'aimerais vous demander si vous pouvez nous en dire davantage sur les menaces dans l'Arctique, sur les opérations menées par d'autres pays et sur ce que nous pouvons faire pour préserver notre souveraineté dans cette région.

**Lgén Stuart Beare:** Je vais certainement demander au commandant de la Force opérationnelle interarmées (Nord) de répondre à cette question dans quelques instants. Je sais que vous l'avez déjà entendu dire, mais il y a un consensus universel sur le fait que nos intérêts dans l'Arctique ne sont actuellement exposés à aucune menace militaire directe. Nous assistons cependant à une augmentation très sensible de l'activité civile et commerciale dans cette région. Cela nous impose de mieux connaître et comprendre ce qui se passe dans l'Arctique pour que nous puissions assurer la sécurité de nos gens et de nos intérêts dans la région.

Cela dit, je vais demander au général Loos de vous donner une meilleure idée de la situation telle qu'il la voit, surtout en ce qui concerne les activités ordinaires de nos partenaires en sécurité dans l'Arctique. À vous, Greg.

• (1115)

**Brigadier-général G.D. Loos (commandant, Force opérationnelle interarmées (Nord), ministère de la Défense nationale):** Je vous remercie de votre question.

Je crois qu'elle comprend deux parties. La question de la menace a déjà été couverte, mais il n'y a pas de doute qu'il y a eu une augmentation générale de l'activité. L'un des premiers éléments de ma mission d'exercice de la souveraineté est de savoir ce qui se passe. Nous nous efforçons d'assurer une meilleure surveillance et d'améliorer l'intégration et la synthèse de l'information provenant de différentes sources et de différents partenaires, afin de connaître la nature de l'activité, les lieux où elle se manifeste et, si nécessaire, la façon de nous rendre là après l'avoir localisée.

Il y a davantage d'activité commerciale et de navigation. Il y a certainement davantage d'aventuriers, aussi bien en été qu'en hiver. Nous veillons à suivre ces activités pour le cas où nous recevions des demandes d'autres partenaires nordiques ou d'autorités fédérales, territoriales ou municipales afin de prêter notre concours à des opérations de recherche et de sauvetage ou d'intervenir dans des situations de crise.

Pour ce qui est des activités générales, je dirai que je m'occupe d'un groupe d'activités relevant de mon commandement pour exercer la souveraineté et nous préparer à répondre à tout genre d'opération, qu'il s'agisse de sécurité, de sûreté ou de défense. Nous organisons régulièrement des opérations qui portent le nom générique de série N, comme les opérations Nanook, Nunakput et Nunaliut, qui ont été menées dans différentes régions avec des objectifs légèrement différents. Dans tous les cas, cependant, nous nous efforçons de collaborer avec d'autres ministères fédéraux pour nous améliorer à cet égard.

Je n'irai pas dans les détails, mais l'armée aussi a augmenté ses activités dans le Nord afin d'être mieux préparée à intervenir si besoin est.

L'Aviation a des activités régulières dans le Nord: ravitaillement d'Alert, missions de surveillance effectuées par les appareils CP-140 et activités du NORAD. Si nous avons besoin d'envoyer des forces

dans le Nord, nous pouvons compter sur le soutien du transport aérien.

La marine a également une présence dans le Nord dans le cadre des patrouilles de surveillance des pêches et aussi dans le cadre de ce que nous appelons l'Opération Qimmiq, qui est axée sur la surveillance et la présence.

Ces activités sont intégrées. Dans notre principale opération septentrionale, Nanook, elles sont également conjointes. Nous regroupons toutes ces forces des différentes armes et de certains de nos alliés pour exécuter des ensembles différents de scénarios chaque année.

**Le président:** Il reste 30 secondes.

**M. Corneliu Chisu:** Que pouvez-vous nous dire de la coopération avec les États-Unis dans l'Arctique? Vous savez, il y a l'Alaska, de sorte que...

**Lgén Stuart Beare:** Je dirai simplement qu'avec le cadre de travail arctique des trois commandements — COIC, USNORTH-COM et NORAD — que nous avons établi par écrit et concrétisé dans l'action, nous avons des interactions très fréquentes au sujet de nos intérêts communs dans l'Arctique, qui sont la sécurité, la sûreté et la défense. Les membres de la JTF Alaska sont des camarades de combat. Nous partageons une frontière arctique avec l'U.S. Joint Task Force North.

**Le président:** Merci beaucoup, général.

Monsieur Jack Harris, vous avez sept minutes.

**M. Jack Harris:** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, général Beare et général Loos, de votre présence au comité. Je voudrais vous remercier en particulier, général Beare, d'avoir servi si longtemps le Canada dans les forces armées. Je me demande parfois, quand je vois des jeunes gens comme vous s'en aller, où va toute cette expérience et s'il n'est pas possible de continuer à en faire profiter les Canadiens pendant un certain temps. Je vous présente tous mes vœux à l'occasion de votre retraite.

Votre commandement, général, est le résultat de la fusion de trois commandements antérieurs: le COMFEC, ou Commandement de la Force expéditionnaire du Canada, le Commandement Canada et le Commandement du soutien opérationnel du Canada, qui ont cessé d'exister en 2012. Est-ce encore le cas? Assumez-vous encore toutes ces responsabilités?

Vous avez dit que votre mission fondamentale est d'assurer la défense du Canada et de sa souveraineté et d'intervenir en cas de catastrophe, etc. C'est ce que j'appelle défendre le Canada et les Canadiens. Ce mandat comprend-il des responsabilités de recherche et de sauvetage? Ces services relèvent-ils de vous?

**Lgén Stuart Beare:** Ils sont...

**M. Jack Harris:** Le micro ne peut pas capter votre signe de tête...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Jack Harris:** ... qui ne figurera pas au compte rendu, mais je vous remercie de votre réponse.

**Lgén Stuart Beare:** Excusez-moi. Je vais devoir apprendre à traduire cela par un oui.

**M. Jack Harris:** Merci.

Vous êtes donc responsable de ces services, qui relèvent de vous.

**Lgén Stuart Beare:** C'est exact.

**M. Jack Harris:** De plus, le général Loos a mentionné les patrouilles dans le Nord, et vous avez vous-même parlé de la Garde côtière. Les activités dans le Nord sont-elles — je ne veux pas dire intégrées — planifiées de façon à prévoir des patrouilles pour assurer une présence? La présence est évidemment importante, comme vous l'avez mentionné, général, mais est-ce là une chose sur laquelle vous avez travaillé de concert avec la Garde côtière pour que chacun sache où chaque unité se rend, à quel endroit et à quel moment?

• (1120)

**Bgén G.D. Loos:** Je dirai que nous avons absolument une relation normalisée. Nous n'avons pas un plan intégré de surveillance et de présence, mais nous sommes réciproquement au courant de nos activités respectives, de sorte que nous nous soutenons mutuellement.

Je dirai aussi que j'ai trouvé très satisfaisant, dans la période où j'étais commandant dans le Nord, que l'ensemble de la collaboration gouvernementale soit réellement...

**M. Jack Harris:** Je comprends l'aspect collaboration. D'ailleurs, j'aurais été extrêmement surpris et perturbé si la collaboration avait manqué. Toutefois, dans une optique de planification, vous ne prévoyez pas qu'il y aura un navire à tel endroit pendant telle période de temps pour assurer la couverture, etc.?

**Lgén Stuart Beare:** Non, ce genre de collaboration est géré conjointement par notre élément maritime et la Garde côtière, qui ont tous les deux leur quartier général à Halifax. Chacun a cependant une très bonne compréhension des activités de l'autre. Ainsi, nous usons d'une façon optimale de la présence de chacun dans l'intérêt commun.

**M. Jack Harris:** Cela m'amène à ma question suivante concernant la disponibilité opérationnelle de la Force maritime. Je crois que c'est l'expression qu'il convient d'utiliser. Vous avez dit qu'il était très important pour nous de défendre la sécurité dans notre domaine maritime, en étant conscient de la situation et en maintenant notre capacité de réaction.

Je me demande, probablement comme beaucoup de Canadiens, si nous sommes à la hauteur dans le domaine maritime. D'après les comptes rendus les plus récents des journaux, 17 de nos 33 navires sont hors d'état de fonctionner, et nous avons des bâtiments éparpillés dans d'autres régions du monde. Avons-nous suffisamment de navires dans l'espace maritime canadien pour être en mesure d'assurer une « protection maritime », de veiller à la sécurité maritime, de mener des activités d'interdiction, de manifester notre présence au besoin ou de faire ce qui est nécessaire pour établir notre souveraineté par notre présence, nos patrouilles et nos capacités de réaction?

**Lgén Stuart Beare:** Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je vais revenir à des observations que vous avez formulées plus tôt pour essayer de mieux faire comprendre où nous en sommes pour ce qui est de l'utilisation de toutes les capacités des Forces armées canadiennes.

**M. Jack Harris:** Je ne dispose que de sept minutes. Je vous saurais donc gré de répondre à la question que j'ai posée, pas avec un oui ou un non, mais au moins...

**Lgén Stuart Beare:** D'accord.

**M. Jack Harris:** ... pour m'indiquer si vous pensez que nos capacités sont insuffisantes.

**Lgén Stuart Beare:** La réponse, c'est qu'aujourd'hui, je ne vois aucune insuffisance dans notre capacité de comprendre ce qui se passe dans notre domaine maritime.

**M. Jack Harris:** La situation ne vous inspire aucune inquiétude.

**Lgén Stuart Beare:** Je ne suis pas inquiet de nos capacités actuelles, qui s'appuient sur de multiples systèmes et capacités basés dans l'espace.

**M. Jack Harris:** Autrement dit, tout va bien du côté de la connaissance du domaine.

**Lgén Stuart Beare:** La connaissance du domaine est satisfaisante. Elle découle d'un effort civil et militaire et se fonde sur des systèmes spatiaux, aéroportés et de surface. L'effort est également bilatéral, binational, et fait de concert avec le NavNorth américain. Ainsi, mes partenaires américains qui s'occupent de la mission de défense maritime au Northern Command travaillent en collaboration avec l'élément maritime canadien basé à Halifax pour assurer la connaissance du domaine. Notre réaction aux exigences de sécurité en mer est assurée par des militaires, des civils, la Garde côtière et d'autres. Tout cela fonctionne bien. On le voit tous les jours dans le cadre des efforts aériens de sécurité maritime.

Il s'agit de voir combien de navires nous avons aujourd'hui et combien s'ajouteront après les travaux de modernisation et les nouveaux achats. Toutes ces choses jouent à notre avantage.

**M. Jack Harris:** Je suis sûr que tout cela est à notre avantage. Général, je sais que vous partez à la retraite à la fin de l'été. Dans ces conditions, vous voudrez peut-être nous dire si nos capacités sont suffisantes. Nous avons actuellement quelques bâtiments, mais beaucoup d'autres ne sont pas en service. Nous avons désaffecté les 12 patrouilleurs qui étaient exploités par la Réserve.

**Lgén Stuart Beare:** Je peux vous assurer, monsieur, que nous n'assumons aucun risque supplémentaire chez nous en confiant à certaines unités des missions à l'étranger. La connaissance du domaine est satisfaisante chez nous, et nous disposons de capacités suffisantes avec nos partenaires pour assurer la défense intérieure.

Tout le monde fonctionne dans le cadre de certaines restrictions de capacités. L'aspect très positif de ce nouveau modèle de commandement, c'est que nous n'avons plus trois commandements distincts, un pour l'étranger, un pour l'intérieur et un troisième pour le soutien. Tous les trois sont intégrés dans un seul commandement opérationnel. Cela me permet, à titre de commandant opérationnel, d'avoir une vue d'ensemble d'éventuelles lacunes et d'y parer dès qu'elles sont signalées, de concert avec nos partenaires opérationnels.

**M. Jack Harris:** Par conséquent, à votre avis, ayant rempli ces fonctions depuis la fusion du triple commandement — je ne devrais peut-être pas l'appeler ainsi — ou depuis que vous assumez cette triple responsabilité, attribueriez-vous une bonne note à cet élément au chapitre de l'efficacité opérationnelle? Considérez-vous que c'est la meilleure façon de gérer ces ressources?

• (1125)

**Lgén Stuart Beare:** J'aurais bien voulu avoir toujours la possibilité de noter mon propre rendement.

**M. Jack Harris:** Je vous en donne l'occasion.

**Lgén Stuart Beare:** Ma réponse, c'est certainement oui. Je vais vous en expliquer très brièvement les raisons.

**Le président:** Vous avez 10 secondes.

**Lgén Stuart Beare:** C'est parce que la possibilité de réaffecter les ressources et de gérer le soutien à accorder à différentes missions n'est plus restreinte par des considérations géographiques. Tous les pouvoirs sont concentrés dans un même commandement. Par exemple, s'il a besoin d'aide pour s'acquitter de sa mission, le général Loos peut appeler son voisin, ou faire appel à l'élément maritime, à l'élément aérien ou à l'élément de soutien parce qu'ils font tous partie du commandement.

**Le président:** Merci beaucoup.

À vous, monsieur Leung, vous avez sept minutes.

**M. Chungsen Leung (Willowdale, PCC):** Merci, monsieur le président. Je vous remercie aussi, général Beare et général Loos.

Dans les années 1980, pendant que je faisais mes études supérieures, j'ai eu l'occasion de participer à une discussion sur la préparation au combat dans le Pacifique Nord. C'était bien avant l'ère du cyberspace et des communications hautement perfectionnées d'aujourd'hui.

J'aimerais donc savoir si, compte tenu de notre capacité à défendre notre souveraineté dans le Pacifique Nord, nous avons une couverture suffisante pour communiquer partout dans le pays et le long du littoral et pour établir des liaisons avec nos unités en mer et sur terre?

Je vais essayer de vous donner quelques précisions. Que se passerait-il si nous avions un déversement d'hydrocarbures dans le genre de l'*Exxon Valdez*? Comment pouvons-nous y réagir? Sommes-nous prêts à affronter un État voyou qui lancerait un missile à partir de la Corée du Nord, par exemple? Sommes-nous prêts à affronter un tremblement de terre de zone 3 au large, qui créerait un tsunami le long du littoral du Pacifique Nord? Pouvez-vous nous en parler?

**Lgén Stuart Beare:** Certainement. J'en parlerai en termes généraux, après quoi je demanderai au général Loos de donner des précisions concernant le Nord.

Je peux vous donner l'assurance que nous disposons de réseaux qui nous permettent de voir ce qui se passe en mer, dans les airs, sur terre et dans le cyberspace. Les capteurs et les réseaux nous appartiennent ou appartiennent à nos partenaires opérationnels. La responsabilité de les protéger nous incombe ou incombe à nos partenaires si nous utilisons leurs réseaux. Nous avons les moyens nécessaires pour comprendre ce qui se passe dans nos réseaux et pour en assurer la protection et la défense afin qu'ils restent utilisables en cas d'intervention d'acteurs irréguliers ou d'autres. Nous avons donc le contrôle des réseaux.

Comme vous le savez, au-delà de ceux-là, les réseaux n'appartiennent pas à la Défense. S'ils sont la propriété des autorités fédérales ou provinciales ou encore du secteur privé, ils relèvent de la Sécurité publique et d'autres. Nous y sommes reliés afin de pouvoir comprendre leurs capacités et leurs vulnérabilités. Je suis informé au jour le jour de ce qui se passe dans nos réseaux. S'ils sont touchés, je sais ce qui a été détecté et attribué et je suis au courant des contre-mesures prises nos responsables de la protection des réseaux. Bref, nous sommes absolument tenus au courant au jour le jour.

Je suis persuadé que les réseaux que nous avons aujourd'hui, y compris nos liens avec les partenaires qui répondraient aux urgences décrites, sont prêts à affronter toute crise. Lorsqu'une crise se manifeste, nous n'avons pas à établir un plan d'intervention parce que les plans sont préétablis. Les agents de liaison et les moyens de communication nous mettent au courant sur une base permanente, de

sorte que nous sommes prêts à intervenir aussitôt qu'une crise se manifeste.

Bien sûr, le défi est plus grand dans le Nord à cause de la dispersion de l'infrastructure et du fait qu'on y a besoin de plus de moyens spatiaux que dans les autres installations terrestres.

À vous, Greg.

**Bgén G.D. Loos:** Merci, monsieur.

Je vais essayer de donner quelques explications. Ce que mon commandant attend de moi, c'est anticiper les événements et être prêt à réagir à tout imprévu dans le Nord, qu'il s'agisse de sécurité, de sûreté ou de défense, comme dans les exemples que vous avez mentionnés.

Nous essayons de faire face à la situation de deux façons. Nous le faisons certainement grâce à des opérations et à des exercices. Nous pouvons agir par nos propres moyens, avec nos propres forces aériennes, terrestres et maritimes. Nous pouvons aussi faire appel à des partenaires car, dans de nombreux scénarios, surtout s'il s'agit de sécurité et de sûreté, notre ministère n'est pas le premier responsable. Dans ce cas, nous ne participons que si on nous demande de l'aide, comme force de dernier recours. Il est très utile que les relations pré-crise soient établies aux niveaux supérieurs, de même qu'à mon niveau, dans l'ensemble des organisations régionales, fédérales, territoriales et municipales qui auraient à intervenir. Bref, nous nous retrouvons, nous faisons des exercices et nous établissons des relations.

Nous avons également une autre tribune, le Groupe de travail sur la sûreté dans l'Arctique, que je coprésidé avec le représentant régional de la Sécurité publique. Nous nous retrouvons deux fois par an pour discuter de différents thèmes. Par exemple, nous examinerons, fin mai, la réaction à un déversement d'hydrocarbures pour déterminer ce que nous savons et ce que nous ne savons pas, pour essayer de cerner les lacunes et pour trouver des moyens d'échanger de l'information et d'améliorer nos procédures.

• (1130)

**M. Chungsen Leung:** Dans ce cas, pouvez-vous nous donner l'assurance qu'il n'y a aucune zone morte entre le secteur médian de l'Arctique, la frontière sud de l'Alaska et la pointe nord de l'île de Vancouver?

**Bgén G.D. Loos:** Votre question comprend probablement deux parties. Vous parlez d'une part de surveillance et, de l'autre, de la capacité de communiquer à des fins de commandement et de contrôle. Je peux vous affirmer qu'il y a toutes sortes de zones mortes. Nous avons un réseau de réseaux et un système de systèmes qui se chevauchent dans toute la mesure du possible, mais le Nord se développe encore sous différents angles dans le domaine de l'infrastructure, y compris les communications.

**M. Chungsen Leung:** Partageons-nous avec nos partenaires — les États-Unis, par exemple — les communications et les images satellites dans le cadre de la coopération pour la défense de l'Amérique du Nord?

**Bgén G.D. Loos:** Absolument. Nous partageons et échangeons à de nombreux niveaux différents: stratégique, opérationnel et tactique. À mon niveau, je partage donc avec des camarades du Groenland et du Joint Task Force Alaska. Au niveau opérationnel du COIC, il y a des réseaux qui utilisent quelques-unes de ces autres sources d'information et qui combinent les résultats pour obtenir une synthèse.

**M. Chungsen Leung:** Et qu'en est-il du domaine sous-marin, dans lequel je crois savoir que nous n'avons pas cette capacité? Avons-nous la possibilité de demander des renseignements sur ce qui se passe en profondeur?

**Lgén Stuart Beare:** Ah, d'accord.

Je peux dire deux choses. Je reviens d'abord aux zones mortes. En dehors de ces zones, il y a des gens. Je ne voudrais donc pas vous laisser l'impression que les zones mortes couvrent tout l'espace où vivent nos citoyens. Ce n'est pas le cas. Elles se situent dans les grands espaces inhabités, où nous pouvons accepter dans une certaine mesure la présence de zones mortes, que nous pouvons peut-être anticiper en fonction de nos intérêts en matière de sécurité et de sûreté.

Cela dit, la discussion des questions sous-marines est hautement compartimentée. Nous sommes certains de pouvoir partager les renseignements recueillis par notre propre flotte sous-marine, qui a récemment été déployée, juste avant Noël, dans le cadre d'une opération du Joint InterAgency Task Force-South dans le Pacifique, près de l'Amérique centrale. Notre sous-marin s'est trouvé dans un environnement opérationnel qui a exigé une communication complète de l'information sous-marine recueillie.

**Le président:** Merci beaucoup...

**M. Chungsen Leung:** Merci, monsieur.

**Le président:** ... monsieur Leung et général Beare. C'est maintenant au tour de Mme Murray pour sept minutes.

**Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.):** Je vous remercie de votre présence au comité. Je voudrais également vous présenter tous mes vœux à l'occasion de votre retraite et vous exprimer ma reconnaissance pour ce que vous avez fait au service des Canadiens.

**Lgén Stuart Beare:** Merci.

**Mme Joyce Murray:** J'ai trois questions à poser.

Avant de le faire, cependant, je voudrais vous demander une précision au sujet de la phrase qui figure au deuxième paragraphe de la page 2 de votre exposé. Vous dites: « Notre mission fondamentale est d'assurer la défense du Canada, mais notre rôle à l'échelle du continent importe tout autant. » J'essaie de déterminer si les Forces armées canadiennes établissent un ordre de priorité. Est-ce que « mission fondamentale » signifie « mission prioritaire »? Si, à cause de ressources limitées, vous deviez faire un choix entre deux fronts, le front intérieur serait-il prioritaire ou bien aurait-il une priorité égale?

**Lgén Stuart Beare:** Je dirai très simplement que, dans une optique militaire, la responsabilité absolue de la défense, de la sécurité et de la sûreté signifie que la défense du Canada est notre unique responsabilité. C'est le devoir dont nous devons nous acquitter.

**Mme Joyce Murray:** Ainsi, ce serait votre objectif prioritaire si vous devez faire un choix entre deux places pour l'attribution de vos ressources.

**Lgén Stuart Beare:** La défense du continent est assurée en partenariat avec l'U.S. Northern Command et le NORAD.

**Mme Joyce Murray:** Sur le plan international, le front intérieur canadien aurait donc la priorité sur un déploiement outre-mer.

**Lgén Stuart Beare:** Sans le moindre doute.

Vous vous souviendrez des réunions du G8 et du G20 ainsi que des Jeux olympiques de 2010. En dépit de nos énormes contributions

internationales de l'époque, il n'y a eu aucune restriction sur l'utilisation de nos militaires pour assurer la sécurité des Jeux et des réunions du G8 et du G20.

● (1135)

**Mme Joyce Murray:** Je comprends. Cela recoupe d'autres témoignages selon lesquels le choix de l'appareil devant remplacer le CF-18 doit tenir compte de nos objectifs prioritaires. Si le Canada constitue notre priorité, avec ses grands espaces et les longs rayons d'action que cela impose, les caractéristiques de l'appareil ne sont pas les mêmes que si la priorité était accordée aux déploiements outre-mer.

Je vous remercie pour votre réponse.

Ainsi, les forces spéciales font aussi partie de votre commandement? Nos notes d'information ne disent pas expressément qu'elles sont sous vos ordres.

**Lgén Stuart Beare:** Non. Il y a trois commandements opérationnels qui s'occupent de la mission de défense sous la direction du chef d'état-major: le NORAD, le COIC et le Commandement des Forces d'opérations spéciales. De temps en temps, des membres de ce commandement sont placés sous mes ordres à l'occasion de missions particulières.

**Mme Joyce Murray:** D'accord. Pouvez-vous donc confirmer qu'une force d'opérations spéciales sera déployée au Nigéria et, si oui, quand et pour combien de temps?

**Lgén Stuart Beare:** Non, je ne peux pas le confirmer.

**Mme Joyce Murray:** D'accord.

**Lgén Stuart Beare:** Je peux cependant vous dire que des forces spéciales ont servi dans mon commandement précédent, celui de la Force expéditionnaire du Canada, dans le cadre de la mission d'entraînement en Afghanistan ainsi qu'à Kandahar et dans des opérations de combat.

**Mme Joyce Murray:** Pouvez-vous nous dire si le Nigéria est favorable à l'idée de déployer des forces canadiennes sur le terrain?

**Lgén Stuart Beare:** Non, je ne peux pas le faire.

**Mme Joyce Murray:** Très bien. Je vais donc passer à mes deux autres questions.

Je voudrais revenir sur la question des capacités navales dans le Pacifique. Je viens moi-même de la côte Ouest. Je crois savoir que l'unique ravitailleur de la flotte est en panne et qu'il ne sera probablement pas remis en service. Quels exercices conjoints, continentaux ou internationaux sont touchés par l'absence d'un navire de ravitaillement?

**Lgén Stuart Beare:** Je vous remercie de votre question. Je peux vous dire qu'à ce stade, nous faisons tout ce qu'il y a à faire pour nous acquitter de notre mission de sécurité et de sûreté. Ce bâtiment particulier n'a pas eu d'effet négatif sur notre mission. Notre participation à des exercices d'intervention d'urgence, comme l'exercice Rim of the Pacific de cet été, où nous nous préparons à contribuer à des missions internationales de concert avec nos partenaires, n'a pas été touchée non plus. Nous sommes donc en mesure de faire notre travail, d'entraîner nos soldats, nos marins et nos aviateurs en vue de la prochaine intervention d'urgence et de contribuer très sérieusement aux activités internationales grâce à d'excellentes capacités aériennes, maritimes et terrestres.

**Mme Joyce Murray:** Si vous avez quatre bâtiments dans un secteur du Pacifique, mais pas de ravitailleur ou de navire de soutien, devez-vous mendier ou emprunter du ravitaillement à vos autres alliés? Ou bien êtes-vous obligé de retirer vos bâtiments? Comment affrontez-vous la situation?

**Lgén Stuart Beare:** Je vous remercie de votre question.

Tout ce que nous faisons dans les domaines maritime, aérien et terrestre est appuyé par un cadre de collaboration en matière de soutien.

**Mme Joyce Murray:** D'accord. Ainsi, vous travaillez de concert avec les États-Unis.

**Lgén Stuart Beare:** Absolument.

**Mme Joyce Murray:** Je bavardais récemment avec un officier de la marine qui m'a dit que nous sommes toujours au dernier rang des priorités des Américains. Nous obtenons donc les déchets quand ils ont fini de ravitailler leur propre flotte.

**Lgén Stuart Beare:** Cela ne correspond pas à ce que nous avons connu au cours des opérations et des exercices que nous avons faits avec les...

**Mme Joyce Murray:** Pour l'avenir, aurons-nous besoin de remplacer le *Protecteur*? Comme un autre témoin nous l'a dit, devons-nous, dans cette période de restrictions, compter sur nos alliés pour le ravitaillement tandis que nous les faisons profiter d'autres capacités qu'ils n'ont pas et participons à ce genre de collaboration? Est-ce cela qui est prévu?

**Lgén Stuart Beare:** La conception et la réalisation de cette génération ou de la prochaine génération de capacités maritimes relèvent des commandants de la marine et des dirigeants stratégiques. Je ne peux pas vous parler des choix qu'ils feront, mais je peux vous assurer que, quels que soient le nombre et le type de bâtiments que nous avons aujourd'hui, nous sommes d'une efficacité extraordinaire au cours des opérations que nous exécutons, parce qu'elles se fondent sur des partenariats.

**Mme Joyce Murray:** Très bien.

Ma dernière question concerne les compressions budgétaires et leurs effets sur l'entraînement. Je crois savoir que les missions de formation ont été rigoureusement réduites, surtout dans l'Arctique. Quel est le taux de réduction dans le cycle ou le volume de l'entraînement? Est-il de 50 %, de 20 %?

**Lgén Stuart Beare:** Je vous remercie de votre question. En réalité, le programme d'entraînement a quatre grands clients, cinq si on compte le Commandement des Forces d'opérations spéciales: les chefs d'état-major qui entraînent leurs forces maritimes, aériennes et terrestres pour assurer une capacité polyvalente de combat, et les forces spéciales pour leurs capacités de pointe.

À titre de commandant du Commandement des opérations interarmées, mes responsabilités de formation consistent à utiliser ces intrants dans des exercices conçus comme des répétitions en prévision de futures interventions d'urgence. Je dirai, pour être plus précis, que l'Opération Nanook est pour nous une occasion de familiariser nos militaires avec le Nord et avec le travail aux côtés de nos partenaires nordiques et fédéraux. Ils peuvent ainsi s'entraîner en vue d'urgences futures que nous pouvons prévoir et sortir de ces exercices avec de plus grandes capacités, une meilleure compréhension mutuelle et une meilleure connaissance de notre fonctionnement.

**Mme Joyce Murray:** De quelle façon cela...

• (1140)

**Le président:** Merci beaucoup, général.

**Lgén Stuart Beare:** ... pas de réduction dans ce budget.

**Le président:** Nous avons dépassé le temps de parole de 20 secondes.

À vous, madame Gallant. Vous avez cinq minutes.

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC):** Merci, monsieur le président. Je voudrais dire à nos témoins, par votre entremise, que je m'en tiendrai à notre étude de l'Amérique du Nord et que je ne parlerai pas du Nigéria. Nous sommes tous très inquiets du sort des écolières enlevées. Nous espérons que nos forces civiles qui coopèrent avec les organismes en cause réussiront à les retrouver.

Ce fut un énorme plaisir lorsque l'amiral Truelove a accueilli nos associations parlementaires de l'OTAN sur la côte du Pacifique, quand elles sont venues d'Europe pour étudier la sécurité pacifique en Amérique du Nord. Il nous a présenté un aperçu très dynamique de ce qui se passait et nous a emmenés à bord des nouveaux patrouilleurs, qui ont été construits à temps et dans les limites du budget établi. De plus, nous avons appris des choses au sujet de la sécurité énergétique. Si vous avez l'occasion de lui parler, je vous prie de lui dire à que nous avons beaucoup apprécié son accueil, que nous avons trouvé très intéressant ce qu'il faisait et que la souveraineté dans l'Arctique est aussi une préoccupation pour nos partenaires de l'OTAN.

Pour revenir à notre étude, vous avez mentionné l'Opération Nanook. Pouvez-vous nous parler à cet égard de vos plans pour l'été prochain?

**Lgén Stuart Beare:** Je vais laisser Greg vous parler de l'Opération Nanook dans quelques instants. Conçue ou décrite il y a une dizaine d'années, cette opération non épisodique mais persistante a pour but d'exercer nos compétences et nos capacités dans le Nord, non dans notre intérêt, mais dans l'intérêt collectif. L'intérêt collectif, dans ce contexte, est surtout celui des autorités municipales, des premiers intervenants, des partenaires territoriaux, des organismes fédéraux et des Forces armées canadiennes dans le Nord.

L'Opération Nanook a couvert différents centres de population du Nord au cours des huit dernières années et s'est rendue à différents endroits, constituant non seulement une expérience pour les gens qui ont pris un vol à destination du nord, puis ont regagné le sud, mais aussi des effets durables dans nos régions septentrionales. Elle se fonde sur un concept de la stratégie du gouvernement du Canada, qui consiste à renforcer la gouvernance dans le Nord, à assurer la sécurité et la sûreté des citoyens de cette région et à favoriser leur bien-être social et économique. Ce sont les motifs qui expliquent nos activités dans le Nord, auxquelles l'Opération Nanook a contribué.

Je vais maintenant demander au général Loos de vous parler des activités prévues pour l'été 2014.

**Bgén G.D. Loos:** Pour l'été 2014, nous avons prévu des activités entre la mi-août et la mi-septembre, y compris le déploiement et le retour. En fait, la majorité des activités auront lieu à la fin d'août et au début de septembre.

L'opération comprendra deux volets. Le premier consiste en un scénario de recherche et de sauvetage dans l'Arctique, ayant pour but particulier de mettre à l'essai quelques idées ayant trait à l'Accord international sur la recherche et le sauvetage dans l'Arctique, que nous avons signé il y a quelques années dans le cadre du Conseil de l'Arctique. Voilà pour le premier scénario.

Le second volet consiste en un scénario de gestion des conséquences dans lequel un navire accidenté s'échoue quelque part le long du littoral de la baie de Frobisher. Nous devons intervenir pour gérer la situation. C'est davantage une opération de sauvetage que de recherche, qui fera appel à tous les intervenants venant d'Iqaluit.

Nous leur offrirons nos capacités d'entraînement comme plateforme pour leur permettre de s'exercer dans les domaines qu'ils jugent importants pour eux et dans lesquels ils souhaitent s'améliorer. Cette approche a vraiment bien marché pour donner à cet exercice un caractère pangouvernemental.

Des éléments de l'armée, de la marine et de l'aviation doivent participer. Nous prévoyons également la participation d'un navire danois et d'un navire américain au scénario de recherche et de sauvetage. Il est aussi possible qu'il y ait des observateurs d'autres pays de l'Arctique.

• (1145)

**Mme Cheryl Gallant:** C'est très bien.

Quelles activités suspectes les membres des Forces armées canadiennes ont-ils décelées dans le Nord par le passé?

**Bgén G.D. Loos:** Activités suspectes?

**Lgén Stuart Beare:** Eh bien, la première chose à dire, c'est que nous ne cherchons pas vraiment des activités suspectes. Nous surveillons plutôt ce que nos partenaires perçoivent comme activités régulières dans le Nord. Qu'est-ce qui est perçu comme défi par nos organismes d'exécution de la loi, par les responsables de la Sécurité publique et par nos Premières Nations? Nous recueillons des renseignements afin de mieux comprendre.

De toute évidence, nous surveillons dans le Nord les activités qui peuvent nous imposer de répondre à un besoin lié à la sécurité ou à la sûreté.

**Le président:** Merci beaucoup, général.

[Français]

Monsieur Larose, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

**M. Jean-François Larose (Repentigny, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins.

Notre approche consiste à demander: de quoi avons-nous besoin? De quels outils devons-nous disposer? À quelles nouvelles réalités devons-nous nous attendre? M. Harris a mentionné que, dans l'Arctique, 17 navires sur 33 sont apparemment hors service et que d'autres sont affectés ailleurs. Pour votre part, vous avez dit que, sur le plan du renseignement, nous savons ce qui se passe, mais, de notre côté, nous aimerions savoir de quels outils vous avez besoin pour faire votre travail. Si j'ai bien compris, vous avez levé le pouce pour dire que tout était parfait. Toutefois, je suis un peu confus. Nous n'aurons pas les nouveaux navires avant 20 ans. Quelles sont donc les menaces que nous pouvons prévoir? Quels sont les besoins?

**Lgén Stuart Beare:** Je ne voudrais pas laisser entendre que la remise en service d'une flotte modernisée de navires actuels est une mauvaise chose. Nous en serons très heureux. Nous pourrions disposer d'excellents bâtiments modernisés qui resteront utilisables jusqu'à l'arrivée de la prochaine génération. Je ne veux certainement pas laisser l'impression que nous ne souhaitons pas que ces navires soient remis en service le plus rapidement possible.

Cela dit, des investissements sont faits dans les capacités dont nous avons besoin pour nous acquitter de notre mandat. La première priorité, c'est la connaissance du domaine. Nous disposons de la surveillance spatiale, qui s'améliore sur le plan du service au client, et d'autres capacités s'ajouteront à l'avenir. Je crois que vous connaissez la Constellation RADARSAT...

**M. Jean-François Larose:** Si j'ai bien compris, nous faisons de notre mieux avec les outils que nous avons actuellement. C'est bien cela?

**Lgén Stuart Beare:** Je dirai que nous obtenons les effets désirés au moyen des outils dont nous disposons aujourd'hui. Il sera toujours souhaitable d'avoir plus d'outils à l'avenir afin d'atténuer les nouvelles menaces ou les nouveaux défis qui nous attendent. Mais nous ne faisons rien de cela tous seuls. Encore une fois, nous le faisons avec des partenaires.

**M. Jean-François Larose:** Pouvez-vous imaginer les besoins auxquels devront répondre ces nouveaux outils? Si nous dominons la situation, si tout est vraiment au poil — excusez l'expression —, pourquoi avons-nous besoin de ces outils? Quelles menaces faut-il affronter?

**Lgén Stuart Beare:** Je crois que j'ai levé le pouce pour exprimer ma satisfaction d'être au commandement opérationnel. Cela ne voulait pas dire que l'environnement de sécurité devient plus facile à gérer.

Par conséquent, les défis à la sécurité dans le Nord continueront à comprendre ce qui suit: les activités civiles pouvant entraîner des problèmes de sécurité ou de sûreté, la possibilité très réelle de problèmes environnementaux et la nécessité d'intervenir pour répondre à des besoins de sécurité et de sûreté dans le Nord, qui persistera à l'avenir. Il y a aussi la capacité de comprendre la nature des défis d'aujourd'hui et de se rendre compte que notre capacité d'intervention actuelle est satisfaisante et correspond encore à nos besoins. De plus, la mise en service de nouvelles capacités nous aidera non seulement à mener nos activités intérieures, mais aussi à faire en sorte que ces activités nous permettent de nous acquitter de la mission continentale et des missions à l'étranger.

**M. Jean-François Larose:** Avec la fin de notre participation au conflit afghan, nous avons récupéré beaucoup d'outils qui ne sont pas nécessairement adaptés à la défense intérieure. Pouvez-vous énumérer d'une façon plus précise les outils dont nous avons besoin? Vous avez parlé de problèmes environnementaux. Pensons-nous à la possibilité d'une pandémie? Quelle est la participation? Quels sont les outils? Comptons-nous tellement sur les États-Unis ou bien avons-nous ce dont nous avons besoin? Que ferons-nous si nous devons affronter plus d'une crise à la fois?

**Lgén Stuart Beare:** La plus importante capacité qui nous est revenue d'Afghanistan, c'est probablement nos gens. Vous aurez sans doute constaté qu'en majorité, nos activités opérationnelles intérieures ont consisté à mobiliser des gens et à les doter d'outils, d'une part pour assurer la sécurité et la sûreté en cas d'inondation, d'incendie, etc., et, de l'autre, pour maintenir la sécurité au besoin en cas d'événements prévus tels que des réunions du G8 et du G20. Nous disposons donc de ces capacités à l'intérieur et pouvons les utiliser à l'endroit et au moment voulus. Nous devons donc être constamment prêts à agir, comme c'est le cas aujourd'hui à Kashechewan, par exemple, et comme cela a été le cas hier lors de l'évacuation des citoyens surpris par les inondations.

Cela dit, les outils qui existent et ceux qui seront mis en service continueront à renforcer nos capacités de maintenir la connaissance du domaine, de nous déplacer partout dans le pays grâce au transport stratégique, de nous rendre là où on a besoin de nous et de manoeuvrer efficacement en mer, dans les airs et sur terre. Je n'ai donc pas une liste de lacunes que je dois combler pour m'acquitter des missions qui me sont confiées aujourd'hui. Je suis avec intérêt les nouvelles capacités qui viendront s'ajouter afin d'être sûr de pouvoir les intégrer de la manière la plus efficace, non seulement dans le Nord, non seulement sur le plan intérieur, mais dans la totalité de nos missions opérationnelles.

• (1150)

**M. Jean-François Larose:** Au Canada, nos ressources sont limitées. Bien sûr, nous devons faire de notre mieux. Nous avons entendu dire que nous allons bientôt en faire moins avec moins de moyens. S'il vous fallait choisir entre des missiles balistiques et de l'équipement destiné à défendre notre territoire, quel serait votre choix?

**Le président:** Ce choix devra attendre le prochain tour.

Monsieur Williamson, vous avez cinq minutes.

**M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC):** Merci, monsieur le président.

Messieurs, c'est un plaisir de vous voir aujourd'hui.

Général Beare, je voudrais revenir sur certaines des réponses que vous avez données à mes collègues, M. Leung et M. Harris. Lorsque M. Harris vous a interrogé sur la couverture du territoire, vous avez répondu en évoquant la connaissance du domaine, ce qui m'a semblé très satisfaisant. Toutefois, quand M. Leung a parlé des zones mortes, j'ai eu l'impression que la réponse suscitait d'autres questions.

Comment conciliez-vous les deux réponses? La première laissait entendre que, grâce aux différentes capacités mises en oeuvre, tout était couvert. Toutefois, la réponse donnée à la question de suivi de M. Leung m'a inspiré du doute ou de l'incertitude. C'est du moins mon point de vue.

Pouvez-vous répondre à cette question, s'il vous plaît?

**Lgén Stuart Beare:** Absolument. Je laisserai le général Loos parler en particulier du Nord, mais je tiens à vous assurer que la connaissance du domaine et nos capacités de communication s'étendent aux endroits où les gens vivent et où se trouvent nos intérêts.

Allez-y, Greg.

**Bgén G.D. Loos:** Je dirai, simplement pour confirmer, que la surveillance ne pose aucun problème. Les quelque 4 000 kilomètres carrés de la zone arctique n'ont pas d'infrastructures de communications. C'est mon secteur de responsabilité. Lorsque nous avons des activités dans le Nord, nous devons les planifier et apporter avec nous les moyens de commandement et de contrôle dont nous avons besoin pour entreprendre nos opérations. Par conséquent, nous ne comptons pas sur des infrastructures civiles pour nos activités. Je m'excuse de ne pas l'avoir précisé plus tôt.

Lorsque nous sommes appelés à intervenir, c'est presque exclusivement dans des zones peuplées. Il y a 72 collectivités dans le Nord. C'est ainsi que je définis le contexte dans une perspective de sécurité et de sûreté. Là où nous menons des exercices et faisons des préparatifs, nous établissons des relations pour nous assurer de pouvoir utiliser ce qu'il y a sur place et pour savoir ce que nous ne

trouverons pas et que nous devons apporter avec nous pour nos opérations.

**M. John Williamson:** D'accord. Je vous remercie.

J'aimerais aborder un autre point à des fins d'information. Il y a quelques années, un navire étranger ayant à bord des migrants sri-lankais s'est approché de la côte canadienne. Le COIC aurait-il été au courant de la présence de ce bâtiment bien avant que la nouvelle ne soit communiquée aux médias canadiens?

**Lgén Stuart Beare:** Absolument. La Sécurité publique est responsable de l'immigration clandestine. Le ministère a un réseau international et des partenariats à l'étranger. Il a des représentants dans les ambassades et les missions du Canada, qui s'efforcent de surveiller et d'anticiper.

Il y a un cadre de plans d'urgence qui permet à la GRC et à l'Agence des services frontaliers du Canada de faire appel aux Forces armées canadiennes si un navire s'approche suffisamment de nos côtes pour qu'une intervention des partenaires de la Sécurité publique soit nécessaire.

**M. John Williamson:** Merci.

En parlant du Nord, vous avez mentionné plusieurs mandats importants: protection des civils, environnement, sécurité. À mon avis, il manquait dans cette liste un élément visant tant à affirmer notre souveraineté qu'à montrer notre capacité de recourir à la force.

Il y a quelques semaines, le NORAD a fait décoller un certain nombre de chasseurs parce que des avions russes s'approchaient de l'espace aérien nord-américain. Compte tenu des événements en Ukraine et de la position énergique prise par le Canada en fonction de ses principes et contrairement à ce que la Russie aurait pu espérer ou anticiper sur la scène internationale, je suis curieux de savoir ce que vous pensez. Êtes-vous prêt à affronter la possibilité que les Russes veuillent nous mettre à l'épreuve là-haut? Quelle serait alors la réaction de nos forces?

• (1155)

**Lgén Stuart Beare:** Je dirai tout d'abord que nous comprenons la localisation des forces russes et connaissons leurs activités dans leur Nord, qui est bien sûr voisin du nôtre. C'est vraiment aux confins. Nous avons une assez bonne connaissance de leurs déplacements matériels. Nous connaissons aussi leurs capacités. Dans le domaine aérospatial, le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord suit constamment leurs activités. Il y a une série d'activités de routine qui nous permettent de croire que les événements qui se produisent et notre réaction sont des épreuves de volonté ainsi qu'une démonstration de notre capacité de nous défendre et de notre préparation à le faire. Cela se produit assez fréquemment dans le cadre du NORAD.

Bien sûr, il y a aussi une question d'intention. Si c'est à ce sujet que vous m'avez interrogé, je vous dirai que j'évite de me livrer à des conjectures sur les intentions des gens. Toutefois, nous avons actuellement une position et un plan quinquennal pour l'appuyer dans le Nord. Cette position comprend non seulement des activités dans le Nord, mais aussi des forces qui iraient là en venant du Sud. À mon avis, cela suffit pour démontrer que nous continuons à investir afin d'affirmer notre souveraineté dans notre espace aérien septentrional...

**Le président:** Je vous remercie de votre réponse.

M. Jack Harris pour cinq minutes.

**M. Jack Harris:** Merci, monsieur le président.

**M. Dan Harris (Scarborough-Sud-Ouest, NPD):** Nous devons parler de RADARSAT.

**M. Jack Harris:** Excusez-moi. Nous avons encore beaucoup de sujets à aborder. J'aimerais parler un peu plus de navires. Soit nous en avons trop, soit nous n'en avons pas assez. Si nous en possédons 33, mais que nous n'en utilisons que la moitié, en avions-nous trop au départ? Nous avons désaffecté 12 patrouilleurs côtiers. À ma connaissance, c'était pour des motifs financiers.

Je ne vous demande pas de révéler nos points faibles à des adversaires potentiels. Nous avons peut-être besoin d'avoir un entretien confidentiel plus détaillé, mais pouvez-vous nous dire si la marine dispose de capacités suffisantes pour faire son travail?

**Lgén Stuart Beare:** Monsieur Harris, je ne suis pas en mesure — et ce n'est d'ailleurs pas ma responsabilité — de vous parler de l'ensemble des besoins de la totalité de nos forces armées. Je vais donc laisser à d'autres le soin de répondre à cette question.

Je tiens cependant à vous assurer qu'avec nos capacités actuelles et les marins qui s'en occupent, nous menons des opérations maritimes d'une efficacité incroyable aussi bien au Canada qu'à travers le continent et à l'échelle internationale. Il n'y a rien qui puisse affaiblir la garantie que nous avons donnée aux Canadiens que nous sommes capables d'assurer la défense et la sécurité du domaine maritime sur le plan intérieur.

Je voudrais ajouter que je n'ai vraiment rien à dire au sujet des calculs savants concernant les nombres et les durées.

**M. Jack Harris:** Vous êtes pourtant le commandant des opérations.

**Lgén Stuart Beare:** Je dirige l'utilisation des forces que le chef d'état-major de la Défense affecte à chaque défi opérationnel précis.

**M. Jack Harris:** Par conséquent, les ressources de la marine, les ressources de l'armée et les ressources de l'aviation relèvent de vous sur le plan opérationnel. Est-ce exact?

**Lgén Stuart Beare:** C'est exact lorsqu'elles sont affectées à des opérations précises par le chef d'état-major de la Défense.

**M. Jack Harris:** Elles doivent être affectées à une opération particulière, et non d'une façon générale, n'est-ce pas?

**Lgén Stuart Beare:** Oui, monsieur, c'est exact.

**M. Jack Harris:** Revenons un instant à la connaissance du domaine. Bien sûr, nous avons les appareils Aurora CP-140 que vous avez mentionnés. Nous avons les patrouilles côtières assurées par la Garde côtière et nos navires.

Parlons par exemple de l'utilisation de nos CF-18. Sont-ils chargés de faire des patrouilles régulières le long de nos côtes ou sur toute l'étendue de notre souveraineté? Cela fait-il partie d'un programme permanent de connaissance du domaine ou d'exercice de la souveraineté?

**Lgén Stuart Beare:** Il est clair que, dans une mission de défense aérospatiale, ces appareils font partie d'un système de systèmes de détection qui nous indique à quel moment il faut passer du mode de surveillance au mode de poursuite d'une cible particulière. Les CF-18 et les chasseurs ne sont pas des systèmes de surveillance générale. Les systèmes qu'on envoie dans les secteurs signalés par les capacités de surveillance générale...

Dans le cadre de la mission de connaissance du domaine maritime, nous nous servons des capteurs à large bande au maximum de leurs possibilités, y compris la Constellation RADARSAT et d'autres détecteurs. Nous recourons aux patrouilles maritimes qui sont conçues pour la mission de surveillance générale. Nous utilisons

ensuite des bâtiments de surface qui font partie d'un réseau extrêmement dense de présence maritime.

Si je devais vous emmener au Centre d'opérations de la sécurité maritime de la côte Est ou de la côte Ouest et vous faire une démonstration... L'avez-vous déjà vu?

• (1200)

**M. Jack Harris:** J'ai déjà été à Halifax.

En ce qui concerne les CF-18 que nous possédons, nous ne les gardons pas simplement en stationnement. Ils sont évidemment utilisés. Patrouillent-ils régulièrement notre espace aérien, y sont-ils présents pour montrer leurs capacités opérationnelles? Cela fait-il partie des missions qui leur sont assignées?

**Lgén Stuart Beare:** Cela fait absolument partie de ce qu'ils ont à faire régulièrement dans le cadre de la mission de défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, de Bagotville à Cold Lake.

**M. Jack Harris:** Je pose la question parce qu'on envisagerait, comme moyen de prolonger la durée utile des CF-18, de réduire leurs heures de vol. Je me demande donc si cela imposerait de réduire les patrouilles effectuées par les CF-18 au cours des 6, 8 ou 10 prochaines années.

**Lgén Stuart Beare:** Je crois que le général St-Amand, commandant de la Région canadienne du NORAD, a comparu devant le comité. Pour répondre à votre question, il ne compromettra ni ses missions du NORAD ni son engagement à fournir des chasseurs pour les opérations du NORAD. Je ne suis pas non plus touché par ce fait, pas plus que les missions liées à la sécurité nationale.

Encore une fois, les CF-18 ne constituent pas une plate-forme que j'utiliserais pour des missions de surveillance générale. Ces appareils servent à des missions d'interdiction et à la poursuite de cibles précises si nécessaire. Nous avons d'autres systèmes qui font l'affaire dans une optique de connaissance du domaine.

**Le président:** Monsieur Bezan, vous avez cinq minutes.

**M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je voudrais également remercier les témoins de leur présence au comité.

Général Beare, permettez-moi de vous féliciter pour votre brillante carrière et votre grand leadership. J'ai toujours apprécié nos conversations et la franchise avec laquelle vous discutez avec le comité et les parlementaires.

Je voudrais revenir au triple commandement. Le comité a déjà visité Colorado Springs et a pu observer le fonctionnement du NORAD et l'intégration des opérations qui permet aux officiers américains et canadiens de travailler côte à côte. Nous avons vu que l'USNORTHCOM est installé tout près du NORAD. Bien sûr, le général Jacoby assume une double fonction, comme commandant de l'USNORTHCOM et du NORAD.

Quel rôle le COIC joue-t-il dans ce contexte? Comment fonctionne l'interopérabilité?

**Lgén Stuart Beare:** C'est intéressant. Je vais peut-être essayer de vous présenter une image de la chose. Nous avons mené des exercices pour déterminer comment le NORAD, le NORTHCOM et le COIC peuvent fonctionner à titre de commandements ayant des missions de défense semblables mais différentes, de façon à former un ensemble plus important que la somme de ses éléments. La mission du NORAD est claire: défense aérospatiale binationale et alerte maritime. Celle du NORTHCOM est également claire: défense du territoire des États-Unis. Il s'agit en effet d'un commandement national américain qui n'a aucune responsabilité envers nous. Il y a ensuite le COIC, qui est chargé de la défense du territoire, de la défense en partenariat du continent et de missions à l'étranger.

Lorsque le général Jacoby, à titre de commandant du NORTHCOM, projette une diapositive sur le mur pour montrer son secteur de responsabilité opérationnelle, il trace un grand cercle autour de l'Amérique du Nord, y compris le Canada. Je me moque alors de lui en lui disant: « Eh bien, général, vous êtes bien bon de défendre le Canada. » Il me répond: « Non, non, Stu, c'est votre rôle. » Je lui dis: « Je comprends, mais laissez-moi vous montrer mon secteur de responsabilité. » Je prends alors une carte du monde, et je lui dis: « Général, c'est vous qui êtes dans mon secteur de responsabilité. Vous feriez bien de le savoir. »

Fondamentalement, les missions dont nous nous acquittons individuellement et au sein de l'équipe du triple commandement ont un effet sur la défense, la sûreté et la sécurité du continent, ce qui représente plus que la somme des éléments individuels. Nous avons choisi le commandement aérospatial binational pour défendre le domaine aérospatial. Cela signifie que je n'ai pas besoin de m'inquiéter de cette mission dont se charge le NORAD. Ma mission consiste à m'occuper de la défense, de la sûreté et de la sécurité du territoire canadien et des missions à l'étranger, ce dont je m'acquitte d'une façon permanente. Bien sûr, de son côté, le général Jacoby s'occupe au NORTHCOM de sa mission de défense du territoire américain.

Bref, le triple commandement nous donne un moyen de partager notre définition de ce qui se passe dans le cadre de toutes nos missions. Nous ne mettons pas des oeillères pour nous concentrer sur les menaces continentales; nous considérons toutes les menaces. Nous ne mettons pas des oeillères pour nous concentrer sur un domaine quelconque; nous les surveillons tous. Nous ne sommes pas limités dans notre fonctionnement à l'approche d'un commandement individuel. Nous sommes capables de profiter de tous les commandements et de toutes les approches pour contrer une menace précise.

Dans le plan de défense conjoint couvrant les opérations de défense et dans le plan d'appui aux autorités civiles couvrant l'aide aux pouvoirs civils, les arrangements préalables permettent à chaque partie de profiter des capacités de l'autre dans son propre intérêt ou dans l'intérêt collectif. Nous ne nous limitons pas à en parler; nous agissons en conséquence. Nous le faisons à titre de commandements opérationnels et, à l'occasion, nous le faisons sur le terrain, dans le cadre des opérations de recherche et de sauvetage, par exemple.

• (1205)

**M. James Bezan:** En considérant l'ensemble du continent nord-américain, qu'est-ce qui est attendu du COIC si les États-Unis affrontent des événements tels que les attentats du 11 septembre 2001 ou l'ouragan Katrina?

**Lgén Stuart Beare:** Quand les ouragans ont frappé la côte Est l'année dernière, nous avons suivi leurs déplacements à l'aide d'images communes. Mère nature et nos adversaires ont une chose

en commun: ils se soucient peu des frontières. Nous avons donc des images communes de ce qui arrivait et avons pu partager nos évaluations des répercussions probables. Nous avons été en mesure d'améliorer la liaison là où c'était nécessaire. Dans ce cas, c'était avec nos autorités civiles, qui étaient les premières responsables des mesures d'intervention.

Nous avons sorti des dossiers les arrangements préalables qui prévoyaient, si les autorités civiles demandaient l'aide des militaires, que nos forces passent la frontière pour aller prêter leur concours aux pouvoirs civils, comme nous l'avions fait lors de l'ouragan Katrina, il y a quelques années. Tous les arrangements préalables concernant la planification et la collaboration étaient prêts à être utilisés si nécessaire. C'est ainsi que fonctionne le triple commandement.

**M. James Bezan:** Une dernière question. Nous avons d'excellentes relations avec les États-Unis, mais nous partageons aussi très étroitement le territoire arctique avec le Danemark. Quel genre d'opérations conjointes avons-nous avec ce pays dans le cadre de la défense de l'Amérique du Nord et particulièrement au chapitre de la sécurité dans l'Arctique?

**Lgén Stuart Beare:** Je vais laisser Greg répondre à cette question qui est très...

**Le président:** Greg pourra en parler plus tard. Nous devons passer au suivant.

Monsieur Harris, vous avez cinq minutes.

**M. Jack Harris:** Merci, monsieur le président.

Vous avez déjà répondu à l'une des questions que je voulais poser. J'imagine que votre homologue américain est le commandant du NORTHCOM et que l'homologue du général Loos est le commandant du Joint Task Force Alaska.

**Bgén G.D. Loos:** C'est bien cela.

**M. Jack Harris:** Vous vous occupez donc du côté nord.

Général Loos, l'aspect recherche et sauvetage de vos fonctions se situe dans l'Arctique. Je suppose qu'il y a deux genres d'opérations de recherche et de sauvetage. La préparation dans l'Arctique semble être axée sur un éventuel incident dans lequel un navire s'échouerait, ce qui nécessiterait une intervention.

Comme vous le savez, un avion s'est écrasé dans l'Arctique et, heureusement, cela s'est produit à un moment où l'Opération Nanook était en cours. Nous avons donc des capacités et du personnel sur place. Toutefois, à part cet incident, on pense généralement que les capacités de recherche et de sauvetage sont insuffisantes dans le Grand Nord au chapitre des sauvetages individuels. Par exemple, les gens du Labrador se plaignent de ces capacités ainsi que des temps de réponse à deux niveaux, qui vont de 30 minutes à deux heures selon l'heure du jour.

On nous a dit que, dans le cas des opérations de recherche et de sauvetage menées par des aéronefs à voilure fixe, nous laissons à l'entrepreneur le soin de décider de l'endroit où se trouveront les capacités. Pour moi, cette politique s'écarte du principe qu'il nous appartient, comme pays, de déterminer le niveau de service à assurer dans des régions particulières ainsi que les moyens à mettre en oeuvre à cette fin.

Général Beare, je sais que vous considérez cette question du point de vue du commandement, mais la situation préoccupe notre parti. Dans mon coin, les gens sont particulièrement inquiets. Y a-t-il un plan visant à améliorer les capacités de recherche et de sauvetage dans l'Arctique de façon à accélérer l'intervention aérienne pour les incidents individuels, comme lorsqu'une personne se perd, ainsi que pour les incidents plus importants?

**Lgén Stuart Beare:** Monsieur, je suppose que vous connaissez les différentes responsabilités de recherche et de sauvetage sur terre, en mer et dans les airs. Sur terre, ce sont les autorités provinciales et territoriales qui sont les premiers responsables, avec l'appui des organismes d'exécution de la loi. Dans le domaine maritime, c'est la Garde côtière et, dans le domaine aérospatial, ce sont les Forces canadiennes.

Le réseau des partenaires en recherche et sauvetage est très dynamique et est bien entraîné à collaborer et à mettre en oeuvre différentes capacités pour appuyer les différents responsables des opérations de recherche et de sauvetage sur terre, en mer et dans les airs. Le recours à nos capacités de SAR dans le domaine aérospatial se situe ordinairement dans le domaine maritime, comme vous le savez sans doute, à l'appui du mandat de recherche et de sauvetage de la Garde côtière.

J'ai trois commandants régionaux de recherche et de sauvetage en poste à Victoria, à Winnipeg, avec un centre de coordination à Trenton, et à Halifax. Ils coopèrent avec la Garde côtière dont ils partagent les locaux à ces endroits. Leur accès au système de recherche et de sauvetage...

• (1210)

**M. Jack Harris:** Je connais le système, mais je sais aussi qu'il y a quelques années, il a fallu quatre jours pour récupérer un chasseur inuit venant de Greenwood, en Nouvelle-Écosse, qui allait à la dérive sur des glaces flottantes à Resolute Bay. On avait alors jugé que l'opération était un succès parce que le chasseur avait été sauvé. Pour moi, l'intervention s'est produite, disons, un peu tard compte tenu des endroits où se trouvent nos capacités et de la vitesse à laquelle nous pouvons secourir une personne en danger.

**Lgén Stuart Beare:** Aux cinq endroits où nous avons placé du personnel aéroporté de recherche et de sauvetage, nous intervenons régulièrement dans les délais prévus de 30 minutes et de deux heures. La question de savoir si cela est assez rapide ou non dépend non de la vitesse à laquelle nous pouvons voler jusqu'à notre destination, mais plutôt de l'ensemble des conditions qui ont précédé l'appel et l'opération de recherche et de sauvetage en soi.

Nous examinons sur une base annuelle la provenance des appels et, en fonction des résultats, je décide de l'affectation des ressources d'intervention rapide et d'intervention normale dans le délai de deux heures, ou encore des capacités secondaires de recherche et de sauvetage à préparer en vue de la saison suivante. Il est facile de comprendre que, pour les gens, nous pourrions intervenir plus rapidement en plaçant des bases ou des postes de recherche et de sauvetage dans le Nord, mais nous avons pu constater que ce facteur n'a pas jusqu'ici joué un rôle décisif dans le succès des opérations menées dans le Nord.

L'année dernière, je crois que le nombre d'interventions de recherche et de sauvetage aéronautiques a été de 56 dans le Nord. Cela ne fait que 56 sur un total possible de 10 000 appels d'un bout à l'autre du pays.

**Le président:** Merci beaucoup, général.

Monsieur Williamson, vous avez cinq minutes.

**M. John Williamson:** Merci, monsieur le président.

Si vous souhaitez prendre quelques minutes pour répondre à la question que mon collègue James Bezan vous a posée, je vous prie de le faire puisque vous n'en avez pas eu l'occasion la dernière fois.

**M. James Bezan:** Il s'agissait du Danemark et du genre de coopération qui existe au sujet du Groenland et de la sécurité dans l'Arctique.

**Bgén G.D. Loos:** Nous avons un protocole d'entente sur la coopération qui nous permet de communiquer de commandant à commandant. Nous avons échangé des visites et du personnel. Un bâtiment danois participera à l'Opération Nanook cette année. Je dirais que c'est une relation naissante, qui est en train de se développer. À part cela, nous n'avons pas encore opérationnalisé des plans précis. Nous considérons bien sûr les dispositions relatives à la recherche et au sauvetage dans l'Arctique comme point de départ pour déterminer ce qu'il convient de faire à l'étape suivante afin de donner un caractère plus régulier à notre collaboration.

**M. John Williamson:** Je vous remercie.

Vous avez mentionné tout à l'heure l'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures. Pouvez-vous nous en dire davantage? Pensez-vous à une zone géographique particulière, à l'ouest, à l'est ou au nord?

**Bgén G.D. Loos:** Permettez-moi de situer d'abord nos partenaires septentrionaux du Groupe de travail sur la sécurité dans l'Arctique, que j'ai mentionné à plusieurs reprises: les organisations fédérales, territoriales et régionales, les premiers intervenants et les mesures d'urgence. Nous nous réunissons deux fois par an pour examiner ce que nous avons, ce que nous n'avons pas, ce que nous avons besoin de faire ensemble et comment rendre la collaboration plus efficace. Ce que nous avons retenu comme thème pour cette année — non parce que la Défense ou la Sécurité publique en sont responsables, mais parce que c'était le choix du groupe —, c'est le trafic maritime croissant et la possibilité de travaux de forage dans le Nord. Il y a déjà du forage à l'ouest, sur le versant nord de l'Alaska. Nous avons choisi ce thème afin d'examiner l'ensemble des responsabilités et des capacités. Le thème appuie en outre les efforts plus vastes déployés par le Groupe de travail sur la sécurité dans l'Arctique pour situer l'ensemble des capacités disponibles, de façon à savoir qui a quoi dans une période de crise ou lors d'une situation d'urgence. Il s'agit de mieux connaître tant la nature des risques que nous courrons à l'avenir que la position à adopter en vue d'une réaction collective et la forme que prendrait cette réaction si elle devenait nécessaire.

• (1215)

**M. John Williamson:** Qu'envisage-t-on comme rôle militaire? Est-ce la coordination? Compterez-vous sur le matériel civil en cas de catastrophe ou de problèmes?

**Bgén G.D. Loos:** Je dirai en fait que je n'envisage aucun rôle particulier pour les militaires, à part celui de forces de dernier recours. Si un autre organisme est à court de moyens dans sa réaction à un événement particulier, il nous demandera normalement si nous avons quelque chose à offrir. Dans le Nord, les plus grands défis sont, comme nous l'avons déjà dit, l'infrastructure, la géographie et le climat. Comme nous nous entraînons régulièrement à aller à différents endroits, notre expérience peut être très utile aux autres organismes fédéraux s'il y a une opération à mener dans le Nord. Ils comptent sur nous à cet égard dans de nombreuses situations.

**M. John Williamson:** Très bien.

Général Beare, y a-t-il une planification ou une réflexion similaire dans le cas de la côte Est et de la côte Ouest? Si oui, en quoi consiste-t-elle? Si non, est-ce vraiment nécessaire?

**Lgén Stuart Beare:** Si vous le permettez, je m'entendrai un peu plus longuement sur ce que Greg a dit. Ordinairement, les gens associent les capacités des Forces canadiennes aux navires, aux troupes et aux avions que nous utilisons. On sous-estime en général tout ce qu'il y a derrière: les moyens de commandement et de contrôle, la surveillance, la logistique, le transport et tout le reste des fonctions d'appui. Or, ces choses sont justement les plus demandées dans le cadre d'une réaction à une urgence complexe. Même si nous ne fournissons pas des milliers de soldats ou des dizaines de navires et d'avions, nous sommes très bons quand il s'agit de communiquer, d'établir un quartier général, d'assurer toutes sortes de fonctions de surveillance, de planifier la logistique, de parvenir à des endroits difficiles d'accès et de maintenir tout cela. Nous considérons cet apport comme une contribution très précieuse des Forces canadiennes à l'appui des partenaires désignés comme premiers responsables.

Sur nos côtes, les aspects à l'égard desquels nos commandants de forces opérationnelles interarmées s'entraînent avec nos partenaires sont ordinairement ceux que ces partenaires considèrent comme leurs plus grands problèmes. Sur la côte Est, l'attention est concentrée sur la sécurité maritime et les défis ou menaces s'approchant du littoral. Sur la côte Ouest, il s'agit de se préparer à affronter des catastrophes naturelles.

**Le président:** Merci beaucoup, général.

Les cinq prochaines minutes seront partagées par MM. Harris et Harris, en commençant par Jack.

**M. Jack Harris:** Je partagerai mon temps de parole avec mon collègue de gauche, M. Dan Harris. Je vais d'abord poser une question ou deux.

Nous avons entendu l'autre jour un ancien dirigeant militaire des États-Unis qui était venu nous parler de la coopération en vue de porter secours aux sinistrés. L'une des questions que je lui ai posées concernait la situation en Haïti, où nous cherchions à débarquer du matériel à un moment où l'aéroport était surchargé. Il a dit qu'on travaillait sur une solution. Pouvez-vous nous dire si, à votre avis, le problème a été réglé?

J'ai aussi une question complémentaire ayant trait à notre coopération avec les États-Unis. Lorsque nous avons parlé d'Haïti et du secours aux sinistrés, le seul problème que ce monsieur voyait concernait la difficulté qu'il y a eu pour faire passer la frontière à nos monteurs de lignes qui devaient donner un coup de main lors de l'ouragan Sandy. Le problème semblait être d'origine américaine. Y a-t-il d'autres difficultés à régler avec nos voisins du Sud?

**Lgén Stuart Beare:** Je ne suis pas très au courant de la situation. Je ne peux pas parler des mesures d'appui décidées entre les organismes civils des deux pays. En principe, la coopération des organismes de sécurité publique du Canada et des États-Unis est régie par le plan d'action Par-delà la frontière. Je sais que ce plan d'action existe, mais je ne saurais pas vous donner des détails sur les difficultés perçues de part ou d'autre.

Pour ce qui est des secours internationaux aux sinistrés, je dois dire que ce que nous faisons grâce à l'intervention de groupes tels que l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe est toujours de calibre mondial en matière de délais, de qualité et de contribution à l'aide humanitaire à l'étranger. C'est aussi l'avis de nos partenaires internationaux.

**M. Jack Harris:** C'est notre avis aussi. Je m'interrogeais simplement sur le temps qu'il nous a fallu pour établir cette installation.

**Lgén Stuart Beare:** Parlez-vous du travail de l'EICC?

Aux Philippines, par exemple, lorsqu'il est devenu clair que des troupes seraient déployées, avec un décalage horaire de 13 heures, nous avons été parmi les premiers à arriver et à faire du travail utile sur le terrain, même s'il y avait des partenaires de la région qui se trouvaient presque dans le même fuseau horaire. Notre contribution a été très rapide, très efficace et très importante.

Je dirais que notre partenariat ne se limite pas aux troupes et à l'équipement déployés. Il comprend aussi notre façon d'utiliser ce que nous appelons dans notre jargon les lignes stratégiques de communication pour le transport aérien, maritime et autre et notre méthode de coopération avec nos partenaires. Je dois vous dire que le partenariat canado-américain est vraiment fantastique lorsqu'il s'agit de déploiements militaires et civils à travers le monde. Comme ce partenariat entre régulièrement en jeu, il est devenu tellement normal qu'il passe pratiquement inaperçu.

● (1220)

**Le président:** À vous, monsieur Dan Harris.

**M. Dan Harris:** Je vous remercie.

Je voudrais parler de RADARSAT. Lorsque le programme a été créé et financé, le MDN a fait quelques changements opérationnels, mais il y a eu aussi des retards quand, malheureusement, la dernière part de financement n'a pas été inscrite dans le budget 2012. Cela a imposé de repousser la date de lancement de la mission de la Constellation RADARSAT au-delà de la date prévue de désaffectation de RADARSAT-2. Il est donc très possible qu'il y ait une solution de continuité pendant laquelle aucun satellite ne serait disponible.

Si cette situation se concrétisait, quels en seraient les effets sur la connaissance du domaine? Quelles mesures prend-on pour atténuer ce risque?

**Lgén Stuart Beare:** Je vous remercie de votre question.

Je ne suis pas au courant des risques potentiels de cette solution de continuité. Pour moi, nous faisons ce qu'il faut pour maintenir les capacités existantes et, une fois lancée, la mission de la Constellation RADARSAT nous assurera des capacités beaucoup plus étendues à l'avenir. Cela dit, je ne me livrerai pas à des conjectures sur l'éventualité d'une interruption future parce que je ne m'y attends certainement pas.

Nous recourons régulièrement à RADARSAT pour assurer la connaissance du domaine maritime et la surveillance des espaces arctiques. Nous le faisons des centaines de fois chaque année afin d'obtenir les images dont nous avons besoin. Je n'inclus pas dans ce chiffre nos autres partenaires, comme la Garde côtière et d'autres, qui s'en servent aussi régulièrement.

**M. Dan Harris:** RADARSAT est utilisé partout dans le monde. On s'en est servi pour l'ouragan Katrina, lors du déversement d'hydrocarbures dans le golfe du Mexique...

**Lgén Stuart Beare:** Ainsi que dans les patrouilles des pêches et...

**M. Dan Harris:** Les Américains s'en sont servis aussi. De plus, lors du tsunami au Japon...

Il est actuellement prévu que RADARSAT-2 cessera de fonctionner avant la date à laquelle on envisage de lancer la mission de la Constellation RADARSAT. Si c'est le cas, nous n'aurons plus rien là-haut jusqu'au lancement, n'est-ce pas?

**Lgén Stuart Beare:** Je poserais plutôt la question de savoir si la date prévue de désaffectation sera maintenue et à quel moment les choses doivent commencer. J'ajouterai que l'équipe spatiale relevant du vice-chef d'état-major de la Défense serait bien placée pour répondre à ces questions. Tout ce que je peux dire, c'est qu'à titre de commandant opérationnel, je suis enchanté de ce que nous tirons de cette capacité.

**M. Dan Harris:** Absolument. Je m'étais battu avec acharnement lorsque j'avais constaté que le financement ne figurait pas dans le budget de cette année-là.

**Le président:** Vous allez devoir vous battre avec acharnement pour obtenir une autre question parce que c'est maintenant au tour de M. Chisu pour cinq minutes.

**M. Corneliu Chisu:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Général, j'ai deux questions à vous poser.

Premièrement, pouvez-vous nous dire de quelle façon le Commandement des opérations interarmées du Canada utilise les forces de réserve? Quel est le rôle de la Réserve dans vos opérations et comment faites-vous pour l'utiliser?

**Lgén Stuart Beare:** Je vous remercie. C'est une excellente question.

Les Forces armées canadiennes comptent non deux forces, mais une seule avec une composante régulière et une composante de réserve. Chacune sert de façon complémentaire dans les opérations et dans tout ce que nous faisons pour nous entraîner et nous préparer. Je tiens à souligner ce point avant toute chose.

Comme je vous l'ai dit plus tôt, monsieur Harris, les forces que nous employons me sont assignées conformément aux ordres du chef d'état-major de la Défense, qui décide donc de leur composition et de la part qu'y occupent les forces régulières et les forces de réserve. Je vais essayer de vous décrire la façon dont nous employons aujourd'hui ces forces dans nos opérations.

Dans le domaine maritime, nous recourons régulièrement aux marins de la Réserve dans nos opérations intérieures et continentales. La majorité des bâtiments de la défense maritime côtière que nous avons employés dans le cadre de la Joint Interagency Task Force South dans les opérations multilatérales de lutte contre la drogue menées dans les Caraïbes et sur la côte du Pacifique avaient des équipages composés de marins de la Réserve, qui ont fait un travail superbe.

Sur le plan intérieur, lorsque nous intervenons pour affronter des crises ou des urgences, les premiers intervenants sont évidemment pris dans la composante régulière. Si nécessaire, ils sont appuyés par des intervenants de la Réserve connaissant bien le Nord, qui sont fournis par l'armée. Je crois que vous avez entendu parler du Groupe compagnie d'intervention arctique de l'armée. Il y a un groupe semblable dans l'aviation. Que ce soit à l'intérieur ou à l'étranger, c'est l'état-major qui décide de la façon d'intégrer les deux groupes.

Personnellement, je n'ai jamais commandé une activité opérationnelle dans laquelle on faisait une distinction entre la force régulière et la Réserve. Les soldats et les marins — hommes et femmes — des deux composantes s'acquittent toujours très bien des tâches qui leur sont confiées.

●(1225)

**M. Corneliu Chisu:** Merci beaucoup de cette précision.

Je voudrais encore une fois vous remercier, général, pour vos longs états de service dans les Forces armées canadiennes.

Je voudrais savoir une chose au sujet de la situation dans le Pacifique. Du côté de l'Atlantique, il n'y a aucune menace perçue puisque nous sommes entourés, dans l'Atlantique Nord, par des pays de l'OTAN. Toutefois, dans le Pacifique, certains pays renforcent considérablement leurs armées en insistant très particulièrement sur les sous-marins.

À ma connaissance, l'armée chinoise est en train de reconstituer sa flotte de haute mer. Beijing affecte des fonds importants à cette fin. Bien sûr, nous avons vu que les Américains ont adopté la politique du « pivot asiatique » et ont accordé une importance accrue à l'Alaska.

Quelle est votre évaluation de la menace, si menace il y a? Comme nous le savons, les Chinois font étalage de leur force devant le récif de Scarborough aux Philippines, ainsi qu'au Japon et ailleurs. De plus, la Corée du Nord se montre plus agressive. Quant aux Russes, ils ne sont même plus amicaux.

Quelle est la menace perçue? Pouvons-nous parler d'un match nul?

**Lgén Stuart Beare:** Nous avons déjà parlé des abords du territoire ainsi que des côtes Est et Ouest. Il n'y a pas vraiment de différence entre les deux: immigration clandestine, criminalité transnationale...

Mais nous ne fermons pas les yeux sur la situation dans la région du Pacifique où nous sommes également de pleins partenaires. J'ai un officier de liaison à Hawaï, dans le Pacific Command. Nous avons un officier général à titre de J-3, personnel des Opérations, dans ce même commandement. J'ai également des officiers de liaison et des officiers détachés au Joint Operations Command d'Australie. Nos partenaires se servent de nous pour mieux comprendre ce qui nous entoure, et nous nous servons d'eux pour avoir une meilleure idée de ce qui les entoure.

Les défis que nous voyons dans le Pacifique sont réels. Il n'y a pas de doute que, dans le Pacifique comme ailleurs, on ne peut plus parler de « la même chose que l'année dernière ». Tout semble changer, et les expressions telles que « la même chose que l'année dernière », dont nous nous servions du temps de la guerre froide, ne sont plus très utilisées aujourd'hui parce que l'année prochaine sera différente de cette année, tout comme cette année est différente de celle qui l'a précédée. Nous ne fermons les yeux ni sur cette évolution ni sur les risques et menaces qui existent dans le Pacifique.

**Le président:** Merci beaucoup, général.

Madame Murray, vous avez cinq minutes.

**Mme Joyce Murray:** Je vous remercie.

Je voudrais revenir sur la question des capacités et de la côte du Pacifique.

Compte tenu de l'absence d'un ravitailleur, sans parler des réductions du budget d'entraînement et de l'impossibilité de suivre une formation sur un navire parce qu'aucun bâtiment n'est disponible, je me demande, si le remplacement du navire de soutien interarmées est retardé de plusieurs années, ce qui semble probable, quelles seront les conséquences de cette situation sur la capacité des Forces armées canadiennes à atteindre les objectifs de la stratégie de défense Le Canada d'abord.

**Lgén Stuart Beare:** Encore une fois, je peux vous assurer qu'avec les capacités dont nous disposons, nous savons ce qui est disponible et ce qui ne l'est pas aujourd'hui et à l'avenir. Je suis persuadé que nous n'aurons pas du tout à accepter des compromis dans l'exécution de notre mission à l'intérieur ni dans notre contribution, en fonction des capacités, aux missions à l'étranger.

Je peux vous assurer que même si les gens...

**Mme Joyce Murray:** Puis-je vous demander une précision? Êtes-vous en train de dire qu'en fait, votre travail, compte tenu de l'équipement disponible ou non, consiste à définir ce que vous pouvez faire, de sorte que, logiquement, vous serez toujours en mesure de vous acquitter de votre mandat puisque vous l'aurez défini en fonction des fonds, de l'équipement et des troupes entraînées dont vous pourrez disposer?

**Lgén Stuart Beare:** Je dirai qu'en ce qui concerne la compréhension de ce qui se passe dans le domaine aérien et le domaine maritime, nous nous acquittons de notre mandat. Pour ce qui est d'être positionnés de façon à réagir aux menaces militaires auxquelles le continent est exposé et de travailler de concert avec nos partenaires, nous pouvons nous acquitter de notre mandat. Et, même si nous n'avons pas eu l'occasion de le faire récemment à l'intérieur, nous sommes capables de faire ce qu'on attend de nous si nous devons fournir une contribution réelle à la sûreté et à la sécurité du territoire et du continent.

Dans toute organisation, chaque capacité a des limites qualitatives et quantitatives. Cela étant, nous nous acquittons de la mission qui nous a été confiée et nous sommes heureux...

• (1230)

**Mme Joyce Murray:** De toute évidence, vous ne fixez pas votre propre budget, ce qui fait que je comprends...

Pour ce qui est de l'exécution des missions, j'avais fait inscrire au Feuilleton une question concernant la recherche et le sauvetage. Il s'est avéré, à cause de la vétusté de l'équipement, je suppose, que les forces armées n'ont pas été en mesure de répondre à quelque 14 demandes de SAR. Cette situation n'est-elle pas susceptible d'entraîner des pertes de vie, si on ne dispose pas du matériel nécessaire pour répondre à un appel de sauvetage?

**Lgén Stuart Beare:** Je dirais que je n'ai pas connaissance... de cas de non-réponse à une mission quelconque. Toutefois, la question de savoir si un aéronef particulier d'une base particulière était ou non la source de la réponse pourrait peut-être expliquer les cas dont vous parlez. Le système de recherche et de sauvetage forme un réseau.

**Mme Joyce Murray:** Nous parlons d'hélicoptères de recherche et de sauvetage. Il n'y en avait pas suffisamment pour répondre à quelque 14 demandes. Est-ce que cela vous inquiète?

**Lgén Stuart Beare:** Il faudrait que je confirme les détails pour déterminer dans quelle mesure cela signifiait que la non-réponse était attribuable à une plate-forme particulière ou à l'ensemble du système. À ma connaissance, nous réagissons à tout événement qui se produit dans le système si on nous le demande.

**Mme Joyce Murray:** Par ailleurs, vous n'avez pas eu le temps de répondre à une question de M. Larose. Il vous avait demandé de parler du programme de défense antimissile qui est en discussion.

J'ai eu un entretien avec un ancien général américain qui a dit que la participation au programme coûterait probablement au Canada 1 milliard de dollars par an. Je crois que M. Larose vous avait demandé si, en présence de compressions budgétaires, vous jugeriez que c'est la meilleure utilisation possible de 1 milliard de dollars du

budget de la Défense nationale, compte tenu de l'obligation de défendre notre territoire.

**Lgén Stuart Beare:** Nous savons tous que la décision concernant la participation du Canada à ce programme et le montant qu'il conviendrait d'y investir ne m'appartient évidemment pas. Je préfère donc m'abstenir de tout commentaire sur ce sujet particulier. Je peux cependant dire, comme je l'ai fait tout à l'heure, que nous nous acquittons de notre mission actuelle avec les ressources dont nous disposons et que les hommes et les femmes qui utilisent ces ressources savent s'en servir à bon escient.

**Mme Joyce Murray:** D'accord. Vous vous acquittez donc de votre mission. Nous n'avons pas nécessairement besoin de 1 milliard de dollars pour participer à un programme de défense antimissile.

**Lgén Stuart Beare:** C'est un choix politique qu'il ne m'appartient pas de faire. D'autres prendront la décision.

**Mme Joyce Murray:** Je comprends.

Me reste-t-il du temps, monsieur le président?

**Le président:** Il vous reste six secondes.

**M. Jack Harris:** Utilisez-les à bon escient.

**Le président:** Merci beaucoup, madame Murray.

Madame Gallant, vous avez cinq minutes.

**Mme Cheryl Gallant:** Merci, monsieur le président.

Je voudrais juste dire que j'ai trouvé un peu fort d'entendre parler de recherche, de sauvetage et d'hélicoptères. J'imagine que nous nous souvenons tous de l'époque où les libéraux ont basé leur campagne électorale sur la résiliation du contrat de l'hélicoptère EH-101, qui avait différentes versions: moyen-porteur polyvalent, transport de troupes ou appareil de recherche et de sauvetage. Bien sûr, nous n'avons pas encore l'hélicoptère devant remplacer le Sea King, qui sera l'une des variantes. Le plus intéressant, dans le contrat résilié, c'est que les trois versions avaient pour base le même hélicoptère dans lequel il suffisait de remplacer des pièces pour passer d'une version à l'autre.

Aujourd'hui, ce qui se passe dans le domaine de la recherche et du sauvetage, c'est que lorsqu'un hélicoptère manque de pièces, nous devons cannibaliser les autres pour le maintenir en vol. Cela a un effet considérable sur la capacité de répondre aux appels lorsqu'un hélicoptère est requis. On a parlé d'un certain général [*Note de la rédaction: inaudible*]... doit payer 1 milliard de dollars pour un système de défense antimissile. Cette question n'a pas encore fait l'objet de discussions au Canada, et nous ne savons pas si les discussions porteront sur cet aspect. Je tenais à le préciser.

Par ailleurs, je n'ai pas encore entendu parler de l'opération menée par la Force opérationnelle interarmées (Nord), qui a envoyé une équipe de techniciens dans l'île d'Ellesmere pour des travaux d'entretien sur le Système de transmission de données dans l'Extrême Arctique. Quel rôle joue ce système?

**Bgén G.D. Loos:** Vous connaissez peut-être la SFC Alert, établie sur la pointe nord de l'île d'Ellesmere. C'est à la fois une station de radiogoniométrie et de renseignement électromagnétique et une station météorologique. Comme elle ne se trouve dans le périmètre de couverture d'aucun satellite, nous ne pouvons pas communiquer avec la station par satellite à partir du Sud. Pour assurer les communications, nous avons un système à micro-ondes qui fait toute la longueur de l'île d'Ellesmere jusqu'à Eureka, où Environnement Canada a une station météorologique. À partir de là, le système à micro-ondes est relié à un système satellite, qui permet de communiquer avec Alert.

Dans un environnement aussi inhospitalier, les batteries et les systèmes à micro-ondes doivent être réglés et entretenus. Par conséquent, nous avons chaque année l'Opération Nevus, qui consiste essentiellement en une mission d'entretien d'un mois. Nous envoyons des soldats, des hélicoptères et des techniciens qui vont vérifier les batteries et réparer tout ce qui en a besoin. C'est une tâche annuelle.

• (1235)

**Mme Cheryl Gallant:** En parlant de tâches annuelles, j'aimerais revenir à l'Opération Nanook. En 2013, quels équipements militaires ont servi dans cette opération?

**Bgén G.D. Loos:** La liste de ces équipements est assez longue. Du côté de l'aviation, nous avons utilisé tous genres d'appareils de transport, y compris des C-17, des Hercules ainsi que nos Twin Otter polyvalents. Nous avons également des CP-140 de soutien.

L'opération s'est étendue à travers quatre lignes dans quatre régions différentes du Nord, de Whitehorse et Resolute Bay à Gjoa Haven et Iqaluit. Des unités navales étaient également présentes. Un navire de la classe Kingston a participé au scénario exécuté près d'Iqaluit. Il y avait aussi toute la gamme de matériel de transport des troupes devant intervenir dans le scénario de crise et de catastrophe.

**Mme Cheryl Gallant:** Très bien.

Soit dit en passant, lorsque la délégation des associations parlementaires de l'OTAN est passée à Victoria, nous avons vu le *Chicoutimi*. Apparemment, l'équipage venait juste de finir avec succès une plongée en chambre hyperbare. Bref, nous sommes vraiment très heureux de noter que deux sous-marins assurent maintenant notre sécurité dans le Pacifique.

C'est tout pour moi, monsieur le président.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Jack Harris, vous avez cinq minutes.

**M. Jack Harris:** Merci, monsieur le président.

Je voudrais aborder deux sujets. Nous avons parlé de la connaissance du domaine comme première étape de la mission de protection du Canada. Qu'en est-il de la connaissance du domaine sous-marin? Nous devons surveiller un littoral d'une longueur extraordinaire ainsi qu'un énorme secteur de l'océan. Nous devons aussi nous occuper de l'Arctique et du passage du Nord-Ouest. Où en est notre connaissance du domaine sous-marin et sur quoi se base-t-elle?

**Lgén Stuart Beare:** Je crois que le chef du renseignement de la Défense a lui aussi comparu devant le comité il y a quelques semaines. Nous maintenons notre connaissance des points où se trouvent les capacités sous-marines dans le monde. Nous nous servons à cette fin de nos propres capteurs et des renseignements que nous tenons de nos partenaires. Nous bénéficions de notre contribution à ce partenariat et des renseignements que nous en retirons sur la localisation des capacités sous-marines dans le monde.

Je ne saurais pas être plus précis que cela. C'est un domaine hautement compartimenté qui est nécessairement confidentiel.

**M. Jack Harris:** Votre connaissance va quand même au-delà des lieux où évoluent nos sous-marins.

**Lgén Stuart Beare:** Absolument.

**M. Jack Harris:** Ma question suivante porte sur les opérations dans l'Arctique.

La semaine dernière, le comité a entendu Paul Stockton, qui a une bonne connaissance de la politique de défense des États-Unis et qui a

coordonné l'intervention militaire américaine lors de l'explosion de la plate-forme *Deepwater Horizon*. Il indique que les États-Unis utilisent d'importantes capacités navales, qu'ils jugent absolument indispensables pour réagir à des déversements comme celui du golfe du Mexique. Il a évoqué les préoccupations que suscite l'Arctique en précisant que, pour lui, l'une des plus importantes menaces dans cette région est d'ordre environnemental, qu'il s'agisse d'un déversement d'hydrocarbures et peut-être...

Disposons-nous de capacités militaires pouvant servir en cas de déversement, ou examinons-nous simplement ce qui pourrait être nécessaire?

**Lgén Stuart Beare:** Je vous remercie de votre question.

Je suis très conscient du fait que l'approche américaine en matière de gérance et de sécurité environnementale dans l'Arctique fait intervenir un nombre incroyable d'organismes. La Garde côtière et les forces armées des États-Unis ont une vision multi-agences très robuste et très réfléchie du problème et disposent des capacités nécessaires pour la réaliser. La densité démographique aux États-Unis est différente de la nôtre, de même que la répartition de leur population. Nous avons nous aussi une vision multi-agences de la nature du problème et des capacités dont nous aurions besoin pour intervenir en cas de catastrophe environnementale dans notre Arctique.

Le général Loos a parlé de notre intention de collaborer avec nos partenaires en vue de préparer une intervention faisant suite à une catastrophe environnementale simulée dans l'Arctique au cours de l'été 2015.

• (1240)

**M. Jack Harris:** Avons-nous actuellement des capacités quelconques d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures?

Pouvez-vous nous dire le plus précisément possible de quoi nous disposons?

**Lgén Stuart Beare:** Pour ce qui est de récupérer d'importants volumes de matières dangereuses, nous avons des capacités limitées à notre propre usage, qui pourraient contribuer au renforcement d'autres capacités.

Les capacités que nous pourrions mettre en oeuvre dans le cadre d'une intervention complexe de ce genre ne se limitent pas aux moyens de récupération des matières dangereuses. Elles comprennent aussi la coordination, la logistique...

**M. Jack Harris:** Je sais que nous avons beaucoup de moyens logistiques, de commandement et de contrôle.

M. Stockton nous a dit que les États-Unis ont en fait des capacités qui leur ont permis d'utiliser des récupérateurs et de faire du travail de ce genre dans le golfe du Mexique. Je ne crois pas que la Marine canadienne puisse en faire autant dans l'Arctique.

Détrompez-moi si je fais fausse route, mais il me semble très clair que nous n'avons pas des capacités de ce genre.

**Lgén Stuart Beare:** Eh bien, nous avons certainement l'équipement voulu là où nous avons des activités, avec nos unités navales et les bases où nous opérons actuellement. Je ne serais pas en mesure de vous dire tout de suite si ce matériel est transportable et utilisable.

Greg.

**Bgén G.D. Loos:** Je n'ai pas grand-chose de plus à ajouter.

Je sais que la marine a des capacités, mais c'est surtout à son propre usage. Ces capacités n'ont pas été conçues pour des interventions de ce genre.

**M. Jack Harris:** Quand vous dites « à son propre usage », je suppose que ce serait pour réagir à un déversement provoqué par un de ses navires.

**Bgén G.D. Loos:** Oui, ce serait pour nettoyer de petits déversements dans des ports ou ailleurs, mais pas pour intervenir sur une grande échelle.

Je crois que, pour le Nord, c'est la Garde côtière qui a la responsabilité d'intervenir. Je sais qu'elle a fait certains préparatifs dans le Nord, notamment en distribuant des trousseaux d'intervention communautaires et en donnant une certaine formation dans les collectivités locales.

Pour l'avenir, je crois qu'il s'agit de se faire une idée d'ensemble des besoins, de leur croissance, des menaces et des risques, de leur évolution avec le temps, etc. Si la menace augmente, que devons-nous faire collectivement pour améliorer la situation?

Nous n'examinons pas particulièrement les capacités militaires à mettre en oeuvre dans ce domaine. Nous cherchons plutôt à déterminer ce qui pourrait être nécessaire pour appuyer d'autres intervenants qui auraient le rôle principal.

**M. Jack Harris:** En fin de compte, vous examinez le rôle que vous pourriez jouer pour aider quelqu'un d'autre et non le rôle à tenir dans le cadre d'un mandat militaire.

**Bgén G.D. Loos:** C'est exact, monsieur.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Harris. Votre temps est écoulé depuis 20 secondes.

La présidence essaie d'être aussi généreuse que possible.

**M. Jack Harris:** Je vous remercie.

**Le président:** Monsieur Bezan, vous avez cinq minutes.

**M. James Bezan:** Merci, monsieur le président.

Depuis la création du COIC en 2012, qu'avons-nous appris? Qu'a fait le COIC pour intégrer l'action de tous les éléments des Forces armées canadiennes? Comment fonctionne-t-il en partenariat avec les autres organismes, dans le cadre d'une approche pangouvernementale?

Nous n'avons même pas parlé des liens entre la Garde côtière et le COIC. Quels enseignements avez-vous tirés de notre approche multinationale, non seulement dans le contexte du NORAD, mais au-delà?

**Lgén Stuart Beare:** Je vous remercie de votre question.

C'est peut-être mon chant du cygne puisque je pars à la retraite cette année. Je vous remercie donc de m'avoir donné cette occasion. M. Harris a posé plus ou moins la même question un peu plus tôt. Qu'y a-t-il de différent?

Premièrement, la volonté de fusionner les trois commandements en un seul a découlé de l'expérience acquise pendant plus de cinq ans avec la conduite des opérations par le vice-chef d'état-major de la Défense et quatre commandements opérationnels et avec la transition entre le commandement des opérations menées au moyen de personnel à plein temps et le régime intermédiaire actuel.

Ce régime intermédiaire nous a permis de réaliser des économies sur la structure. J'ai restitué aux Forces canadiennes 140 postes du quartier général pour réaffectation à des fonctions plus prioritaires. Sur le plan de l'efficacité, moins on doit s'adresser aux rangs supérieurs, plus on est efficace. Je crois que tout le monde s'en rend compte. Enfin, sur le double plan de la compétence et de l'agilité, le fait de faire passer la responsabilité de la coordination des opérations à un niveau plus bas, aussi bien pour les opérations intérieures que

pour les opérations internationales et le soutien des deux, nous rend plus agiles.

Nous en avons eu la preuve lorsqu'il a fallu maintenir les opérations intérieures dans la période qui a précédé Noël tout en déclenchant une opération de l'EICC. Nous étions en train de récupérer des troupes revenant de l'Afghanistan quand il a fallu déployer l'EICC. En un rien de temps, nous avons envoyé des troupes à 13 fuseaux horaires de chez nous, tout en faisant rentrer sans interruption nos forces d'Afghanistan. Nous avons eu recours à cette fin à d'autres partenaires et à d'autres sources de transport.

Mais le résultat est là.

Sur le plan intérieur, si je devais présenter le point de vue d'un militaire de carrière sur ce qui est différent pour quelqu'un comme le général Loos, par rapport à la situation qui existait il y a trois ans avec quatre commandements distincts, je dirais que lorsque le général Loos et son prédécesseur planifiaient puis exécutaient l'Opération Nanook en 2012, ils devaient en référer au Commandement Canada chaque fois qu'ils avaient besoin de quelque chose. De son côté, le Commandement Canada devait en référer au Commandement du soutien opérationnel pour les besoins en soutien. Il devait aussi s'adresser à un autre commandement et à un autre niveau stratégique pour obtenir du transport. Bref, le général Loos devait frapper à de nombreuses portes pour avoir accès à ce qu'il obtient directement aujourd'hui dans une structure horizontale parce que tous les responsables relèvent du même commandement.

Nous avons aujourd'hui une structure qui ne consiste pas uniquement en un bâtiment sur le chemin Star Top, à partir duquel toutes les opérations sont commandées. La structure actuelle comprend un élément maritime à Halifax, qui s'occupe des opérations intérieures et à l'étranger, un élément aérien à Winnipeg, qui s'occupe également des opérations intérieures et à l'étranger, et un élément de soutien à Kingston qui sert tout le monde: commandement et contrôle déployables, forces opérationnelles interarmées régionales, centres de soutien mondiaux, et j'en passe. Tout cela se situe dans le même cadre de commandement.

Bref, l'agilité et la flexibilité sont très réelles, de même que les économies et l'efficacité. La compétence, elle, n'a pas diminué. Dans certains cas, elle a même augmenté parce que nos partenaires nous reconnaissent mieux comme commandement unique ayant remplacé de multiples commandements. Ces partenaires sont ici à Ottawa, pour ce qui est de la sûreté et de la sécurité. Ils sont aussi dans les provinces et les territoires, sur le continent, dans l'USNORTHCOM et le NORAD, ainsi qu'à l'étranger: États-Unis, Royaume-Uni, France, Australie, Nations Unies et OTAN.

C'est une petite structure fascinante qui appartient à un appareil militaire relativement limité par rapport aux autres et qui contrôle des territoires incroyablement étendus et des actions incroyablement dispersées. C'est une petite structure qui marche très bien.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de présenter cet aperçu... Voilà, c'était ma fiche de rendement, monsieur Harris.

● (1245)

**M. Jack Harris:** Je vous remercie.

**Lgén Stuart Beare:** Merci de m'avoir donné cette plate-forme. Cette structure fait bien l'affaire chez nous. Elle est encore récente dans l'expérience canadienne, de sorte qu'il en reste encore à apprendre et à comprendre. Chaque fois que nous nous entraînons, que nous avons des exercices ou que nous menons des opérations, c'est une nouvelle occasion d'apprendre et de devenir meilleurs.

**M. James Bezan:** Je vous remercie.

**Le président:** Il vous reste 45 secondes.

**M. James Bezan:** J'aurais alors une petite question à poser au général Loos.

Dans la Force opérationnelle interarmées (Nord), quel rôle jouent les Rangers?

**Bgén G.D. Loos:** Comme vous le savez, les Rangers sont un élément spécial des forces de réserve, qui joue un rôle absolument vital. Ils existent officiellement depuis 1947 et constituent nos yeux et nos oreilles dans le Nord, assurant surveillance et présence. Nous en avons actuellement plus de 1 800 regroupés dans un groupe de patrouille des Rangers canadiens, qui sert dans mon secteur de responsabilité. Il y a quatre autres groupes dans d'autres régions situées plus au sud.

Je dispose donc de 1 850 Rangers répartis entre une soixantaine de patrouilles partout sur le territoire. Vous pouvez les imaginer dispersés dans le Nord, sous forme de petits cercles d'environ 300 kilomètres de rayon. Ils peuvent se déplacer à l'intérieur de ces cercles dans des véhicules tout-terrain et des bateaux en été ou dans des autoneiges et des komatiks en hiver. Ainsi, nos yeux et nos oreilles peuvent aller partout. Lorsque des forces viennent du Sud, les Rangers peuvent également leur servir de guides et de conseillers afin de leur permettre non seulement de survivre, mais aussi d'opérer dans des conditions d'une extrême rigueur.

**Le président:** Merci beaucoup, général Loos.

Madame Murray, vous avez cinq minutes.

**Mme Joyce Murray:** Je vous remercie.

Comme notre étude porte sur la défense de l'Amérique du Nord, nous sommes très intéressés par la collaboration avec les États-Unis.

Général Beare, pouvez-vous nous dire quels sont, à votre avis, les trois mécanismes ou projets de coordination les plus efficaces entre les États-Unis et le Canada en matière de défense de l'Amérique du Nord, sans y inclure évidemment le NORAD et d'autres moyens structurés de coopération? Je pense surtout à ce qui se passe à différents niveaux, le long de la chaîne de commandement, et qui pourrait servir de modèle dans d'autres secteurs militaires.

Quels sont les trois mécanismes qui fonctionnent le mieux et quels sont les trois dans lesquels vous croyez qu'il est possible de renforcer la coopération et la collaboration, de façon à mieux gérer des ressources limitées, évidemment dans le respect de la souveraineté?

**Lgén Stuart Beare:** Je vous remercie. Dans le jargon militaire, nous appelons cela « examen postérieur ». Vous voulez donc connaître « les trois choses à garder » et les « trois choses à modifier ».

Parmi les choses à garder et à renforcer, il y a les mécanismes de coordination qui assurent la connaissance du domaine et l'échange efficace de renseignements dans tous les secteurs: espace, cyberspace, terre, mer et air.

**Mme Joyce Murray:** Quels sont les mécanismes par opposition aux effets?

**Lgén Stuart Beare:** Ce sont les quartiers généraux, les systèmes de détection et les réseaux de personnes qui recueillent et analysent l'information et la transmettent aux partenaires.

Tous les matins, lorsque je reçois les rapports à mon centre d'opérations, je prends connaissance des renseignements fournis par 23 réseaux pour maintenir ma connaissance du domaine. Les gens qui gèrent ces réseaux — ils sont nombreux — sont des civils et des militaires tant canadiens qu'américains.

L'autre aspect qui fonctionne très bien, ce sont les dispositions du soutien militaire planifié d'avance aux autorités civiles en cas de catastrophe naturelle, de catastrophe d'origine humaine ou d'autres urgences.

En matière de planification, certains pensent que nous dressons des plans pour nous tenir occupés. En fait, ce n'est pas vrai. C'est un travail ardu...

• (1250)

**Mme Joyce Murray:** C'est le processus de coordination de la planification avec les États-Unis.

**Lgén Stuart Beare:** ... à faire avec nos partenaires. Entre le Canada et les États-Unis, nous avons d'importantes capacités de planification concertée entre militaires. Nos liens avec nos autorités civiles — nationales et d'États aux États-Unis et nationales et fédérales-territoriales au Canada — sont très étroits et très courants. Je répète que c'est un domaine dans lequel nous voulons être compétents avant qu'une crise ne survienne.

Notre interopérabilité, entre militaires, est exceptionnelle. L'interopérabilité va au-delà de la technologie et de l'équipement, s'étendant à la façon d'évaluer et de résoudre les problèmes et à la façon de travailler ensemble en tant que personnes. Tout cela fonctionne très bien.

Les choses que nous continuons à améliorer concernent l'entraînement à exécuter les plans et la mise à l'épreuve de l'interopérabilité des personnes, au-delà de l'interopérabilité de la technologie et de l'équipement. Ce sont des domaines dans lesquels nous continuons à travailler avec nos partenaires américains. Nous nous servons à cette fin de l'entraînement et des exercices, qui doivent précéder l'apparition des problèmes eux-mêmes.

Nous faisons cela à mon niveau et au niveau régional. Les gens qui font vraiment le travail... J'ai six forces opérationnelles interarmées régionales au Canada: la Force opérationnelle interarmées (Nord) et d'autres, du Pacifique à l'Atlantique. Elles ont des relations Nord-Sud et font des exercices avec nos partenaires américains ou...

**Mme Joyce Murray:** Il y a cependant d'autres niveaux où vous avez besoin d'exercices plus nombreux.

**Lgén Stuart Beare:** Tout cela continue à avancer.

Il y a un autre aspect sur lequel nous devons évidemment continuer à travailler: nous devons comprendre, au-delà du cyberspace militaire, le domaine critique de l'infrastructure nationale, les défis perçus à cet égard par les autorités civiles et les mesures que nous pourrions être appelées à prendre pour nous préparer à intervenir si le besoin s'en fait sentir. C'est un travail en cours.

**Mme Joyce Murray:** Quel serait le plus grand défi dans le cadre de cette coopération en cybersécurité avec les États-Unis, surtout quand il s'agit de prévenir des attentats dirigés contre des infrastructures critiques ou encore de protéger ou de défendre ces infrastructures? À quoi devons-nous nous attendre?

**Lgén Stuart Beare:** La défense de notre infrastructure de réseau est strictement de notre responsabilité. Nous avons de très bons rapports à cet égard avec l'U.S. Cyber Command.

Quant aux autres infrastructures, elles appartiennent à d'autres autorités dont je ne saurais pas me faire le porte-parole. Je sais que le CSTC et d'autres organismes s'acquittent très consciencieusement de ce mandat.

**Mme Joyce Murray:** Vous avez la responsabilité du Commandement des opérations interarmées. Comme il faut, pour défendre le pays, repousser les attaques non seulement contre les militaires, mais aussi contre les civils et les infrastructures civiles, comment vous acquittez-vous de cette responsabilité qui relève de la Défense nationale, pour éviter la destruction d'infrastructures critiques, même si elles appartiennent à Ontario Hydro ou à d'autres?

**Le président:** Général, vous pourrez répondre à cette question par écrit. Je vous ai transmis une note que je vous laisserai le temps de digérer.

Ma question a été posée à plusieurs témoins qui ont comparu dans le cadre de cette étude, avant ou après leur témoignage. Elle concerne ce qui constitue, à mon avis, un matériel indispensable aux Forces armées canadiennes et, en particulier, à l'aviation. Je veux parler du F-35.

Les autres témoins ont été invités à considérer le F-35 et l'acquisition possible d'autres avions afin de pouvoir nous dire quels en sont les avantages économiques pour le Canada. Je m'intéresse beaucoup en particulier à l'interopérabilité avec nos amis et alliés de l'OTAN ainsi qu'avec les autres membres du consortium, et à la façon dont cet avion ou un autre peut répondre à l'impératif d'interopérabilité en cas d'opérations ou de crises que nous aurions à affronter à l'avenir. Ces témoins doivent donc me faire parvenir une réponse écrite, à titre de président du comité. Je vais vous demander la même chose.

Général, je mentionnerai que vous et moi avons eu un entretien avant la réunion, au cours duquel nous avons discuté entre autres de mes fonctions antérieures. Je ne sais pas si vous voulez parler de votre avenir, mais je vous ai réservé une question. Comme vous avez occupé de très importantes fonctions militaires de commandement et que c'est peut-être la dernière occasion pour vous de vous adresser au comité avant de partir à la retraite, ma question concerne votre expérience et votre carrière. Avez-vous constaté des améliorations dans la façon dont les Forces armées canadiennes servent le Canada et, en particulier, s'acquittent de leurs responsabilités envers le reste du monde?

Général, vous avez la parole pour quelques minutes.

• (1255)

**Lgén Stuart Beare:** Monsieur le président, avez-vous bien dit que je dispose d'une heure?

**Des voix:** Oh, oh!

**Le président:** La présidence a l'intention de vous interrompre dans environ trois minutes.

**Lgén Stuart Beare:** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de me donner cette occasion. Je vais présenter quelques observations après avoir porté l'uniforme pendant 36 ans.

La période pendant laquelle des Canadiens et des Canadiennes en uniforme ont servi sous mes ordres comprenait la guerre froide, avec la mesure de pseudo-prévisibilité qu'elle a apportée. Malgré cela, je dois dire que j'ai été heureux comme tout le monde d'en voir la fin. Ensuite, nous avons découvert les nouvelles réalités du monde d'après la guerre froide, où la tranquillité et les dividendes de la paix ne se sont pas manifestés. Nous avons constaté plutôt que de nouvelles formes de défis, aussi bien nationaux qu'internationaux, ont commencé à apparaître, nous imposant d'apprendre à les affronter. J'ai été béré bleu et casque vert dans les Balkans.

Je sais donc comment le monde a évolué et comment nous avons dû évoluer nous aussi après les attentats du 11 septembre. Un nouveau paradigme de menaces contre le territoire s'est transformé en une sorte de réalité à laquelle nous avons fait face avec nos partenaires et dont faisait partie le Printemps arabe. Le Printemps arabe a certainement créé une nouvelle réalité « pas comme l'année dernière » dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. Aujourd'hui, il y a le nouveau défi que pose une grande puissance qui agit en Ukraine et en Crimée d'une façon qui, pour beaucoup, n'est pas moins inquiétante. Bien sûr, tout cela se produit en même temps que les autres problèmes qui se posent.

Bref, j'ai vécu tous ces différents environnements de sécurité. À travers tous les événements, je faisais partie d'une profession qui a invariablement répondu à l'appel et combattu quand on le lui demandait et qui s'est toujours tenue prête à faire de son mieux avec les moyens disponibles et à intervenir d'une manière efficace. Je n'aurais pas pu être plus heureux qu'en lançant un sac de sable à Winnipeg ou en combattant une tempête de verglas dans l'Est de l'Ontario au cours d'une décennie difficile, que je n'essaierai pas de qualifier autrement. Oui, la décennie a été très difficile pour notre profession et pour la perception que le Canada avait de ses forces armées. Nous avons servi les Canadiens sans penser à nous-mêmes et nous sommes ainsi mieux fait connaître de nos concitoyens.

Je dois dire que, depuis que nous avons entrepris la mission afghane, il y a plus d'une décennie, et que nous avons tenu nos engagements — merci encore pour le vendredi de la semaine dernière —, j'ai découvert un certain nombre de choses. Premièrement, je me rends compte que les Canadiens saisissent mieux notre monde dynamique et changeant où les menaces et les risques sont très réels. Il est utile de savoir que nous nous en tirons bien dans un rôle aussi difficile et que les défis existent bel et bien dans le monde extérieur.

Je crois que les Canadiens sont conscients du fait que nous avons des organismes de sécurité, d'application de la loi, etc. ainsi que des militaires toujours prêts à relever les défis à l'intérieur comme à l'étranger. Je le constate dans la rue chaque fois qu'on me remercie pour les services rendus. J'ai pu voir cette dernière décennie que les citoyens considéraient leurs militaires avec un sentiment d'appartenance que je n'avais pas ressenti dans les années 1990. J'ai été extrêmement heureux de le voir aujourd'hui, malgré les problèmes de sécurité très réels et les grandes difficultés qu'il y a à affronter. Notre réputation dans le monde est exceptionnelle. Je peux l'affirmer, ayant servi en mer, sur terre et dans les airs. Ce n'est pas seulement à cause de ces plates-formes. C'est aussi attribuable à nos gens en uniforme qui constituent vraiment l'élément essentiel de nos forces. Nous avons chez nous des gens extraordinaires.

Si je dois vous laisser une dernière pensée, je dirais que je suis fier d'avoir servi et que je continuerai à servir grâce à la génération suivante de ma famille puisque j'ai une fille qui porte l'uniforme à plein temps et deux fils qui le portent à temps partiel. Soit dit en passant, ils ne se sont pas enrôlés parce que leur papa le leur a demandé. Ce sont de fiers Canadiens, fiers de servir et très stimulés par le fait qu'ils ont droit au respect et à l'admiration de leurs concitoyens, avec ou sans leur uniforme.

• (1300)

**Le président:** Merci beaucoup, général. Nous espérons que votre retraite vous apportera tout ce que vous pouvez souhaiter.

La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>